L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 24 NOVEMBRE 1854.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & COMP.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. MARRY.
No 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS :
VENDREDI MATIN, 24 NOVEMBRE.

Pour les annonces d'amusements voir la seconde page.

TAXES.

Le comité de finances a présenté, mardi dernier, au conseil des assistants-aldermen, une ordonnance pour établir un taux uniforme de taxes et de licences sur les professions, métiers, industries, etc. Nous allons l'analyser, en attendant que le Conseil en fasse le sujet de ses délibérations.

L'impôt décrété par cette ordonnance sur les banques libres, les agens de banques non incorporées, les cafés et cabarets, y compris tout établissement, quel qu'il soit, où se vendent au verre des liqueurs spiritueuses, est de $1,000.

Les compagnies d'assurance et les agens des compagnies d'assurance étrangères paieront $750; les directeurs de théâtres, les distillateurs de liqueurs alcooliques, les propriétaires d'amphithéâtres pour les combats de coqs, $500; les marchands de nègres, $450; les maisons de banque particulières, les courtiers de change, les prêteurs sur gage, $300; les magasins de comestibles et de confiserie où les liqueurs sont vendues par bouteilles, les marchands de médicamens patentés et les changeurs, $200; les brasseurs et les propriétaires de salons de bière où ne se vendent pas de liqueurs spiritueuses, et les presses à coton, $100; les restaurants où l'on ne sert de liqueurs qu'aux repas, les écuries, les distilleries de fabriques de liqueurs et sirops, $75; les marchands en gros et en détail, qui ne vendent pas de liqueurs au-dessous d'un gallon, les marchands commissionnaires, les fabriques de soda-water, les magasins de meubles, les magasins d'agrès, les facteurs de pianos, les courtiers de propriétés foncières, de maisons, d'actions, de billets et de change, les encanteurs, les hôpitaux particuliers, les entrepôts, les courtiers de navires, de produits et de coton, les bureaux d'enrôlement de matelots, les agens de navires et de bateaux à vapeur, les marchands de charbon et de bois, les agens pour la vente du charbon, les fabricants de savon et de noir animal, les manufactures de sucre et de mélasse, $60, les fabricants employant plus de vingt ouvriers, les propriétaires de salles de billard, de jeux de quilles, de tirs au pistolet, de moulins à scie et à raboter, de briqueteries, les magasins où les cigares se vendent au détail, les hôtels et les pensions particulières pouvant recevoir cinquante pensionnaires au moins et cent au plus, $50; les hotels et pensions pouvant recevoir plus de cent pensionnaires, $300; les pacotilleurs, entrepreneurs et propriétaires de *job boats*, $50; les magasins de comestibles, les marchands, les trafiquants, pharmaciens et autres détaillans, qui ne vendent pas de liqueurs, les vacheries, les architectes et les détaillans de marchandises de seconde main, $25; les salons de crêmes et de sorbets, les pensions pouvant recevoir vingt pensionnaires au moins et cinquante au plus, les marchands de bois et de charbon de bois, $20; les débits d'huîtres crues (les établissemens où se vendent des huîtres cuites sont classés parmi les restaurans), les fruitiers, les bureaux de placement, les chirurgiens vétérinaires, chaque bal, $15; les drays, charrettes, etc., $18; les charrettes et autres véhicules que les propriétaires n'emploient que pour leur usage personnel, $6 25; les voitures à quatre roues, $25; les cabs, $18; les trucs transportant plus de deux tonneaux par chargement, $30, les charrettes à quatre roues pour transporter la bière, le porter, etc., $30; les omnibus, $30; les voitures particulières, $10; les voitures à un cheval, $5, les théâtres forains, cirques, ménageries, $10 par représentation; les musiciens ambulans, $10.

Chaque associé d'une maison devra acquitter le montant total de la taxe qui frappe son commerce, son industrie ou ses affaires. Les personnes qui ont plus d'un magasin paieront la taxe pour chaque magasin.

Les taxes devront être acquittées d'avance.

EUROPE.

Nous avons reçu hier nos journaux européens apportés par l'*Asia*: ils vont jusqu'au 14 novembre pour l'Angleterre et jusqu'au 2 pour le continent. Les nouvelles seraient fort importantes si les dépêches télégraphiques transmises par les avis du *Canadian* n'en avaient en partie détruit l'intérêt.

A propos de la nouvelle de la sortie des Russes contre les Anglo-Français et du combat de Balaklava, un journal européen d'ordinaire bien renseigné s'exprimait ainsi, sous la date du 2 novembre :

Notre embarras est grand ce matin. Nous avons reçu dans la journée et la soirée d'hier de nombreuses dépêches, parmi elles, plusieurs sont officielles, celles-ci émanant de source russe, celles-là de source française, mais elles ne concordent pas entre elles. Qui croire? Ne pouvons pas, enregistrons.

Nos lecteurs savent que, mardi matin, notre correspondant de Berlin nous avait communiqué par le télégraphe une dépêche qui venait d'arriver de Saint Pétersbourg dans cette ville, et annonçant : attaque d'un camp détaché anglais par le général Liprandi qui avait enlevé quatre redoutes, onze canons et fait éprouver à la cavalerie anglaise des pertes considérables. Cette dépêche, de source officielle russe, n'indiquait pas la situation du camp détaché ainsi attaqué, mais elle donnait la date de l'événement, le 25 octobre.

Il était naturel de supposer qu'il s'agissait d'un camp avancé d'observation, chargé de surveiller les renforts qui pourraient entrer en Crimée par l'isthme de Perekop.

Hier dans la matinée, nous arriva, de Berlin encore, une autre dépêche nous annonçant que, d'après des avis de Varna qui donnaient également des nouvelles du 25 octobre du siège de Sébastopol, avis transmis par le télégraphe depuis la frontière autrichienne à Vienne et à Berlin, non-seulement à cette date le siège continuait avec succès pour les assiégeants, mais que ces derniers touchaient presque au but : leurs canons étaient braqués contre les portes mêmes de la ville, le nombre des cadavres russes dans Sébastopol était tel qu'ils infectaient l'air, etc. Pas un mot, du reste, de l'attaque du camp anglais par le général Liprandi, ce qui devait nous confirmer dans la supposition qu'il s'agissait d'un camp d'observation éloigné de la ville assiégée.

Mais, presque aussitôt après nous avoir expédié ces avis reçus de Varna, et qu'il ne nous transmettait pas, du reste, comme ayant encore un caractère officiel, ce correspondant de Berlin nous communiquait une seconde dépêche officielle russe, arrivant de Saint Pétersbourg à Berlin à la minute même, et qui non-seulement confirmait celle de la veille sur l'attaque du camp anglais le 25, mais indiquait, cette fois, que le camp ainsi attaqué avec succès était celui de la Balaklava, base d'opération, comme on sait, de l'armée anglaise.

Le silence de la dépêche de Varna sur un fait aussi important pouvait faire douter de l'exactitude de cette dépêche, non pas qu'à la rigueur on ne put faire concorder les deux communications, le siège de la ville pouvant, en effet, se trouver, le 25, aussi avancé que le disaient les avis de Varna, et, d'autre part, le camp anglais avoir été attaqué ce même jour par le général Liprandi. Seulement, il y avait lieu d'être surpris du silence absolu gardé par les avis de Varna du 25 sur un fait aussi saillant, et ces avis n'ayant pas de caractère officiel, on pouvait, dès lors, les tenir en suspicion.

Mais voici que, dans la soirée, un de nos correspondants de Paris nous mande par le télégraphe que le gouvernement français a reçu, par l'entremise de son consul général à Bucharest, des nouvelles de Sébastopol du 25 *au soir*, et ces nouvelles confirment de tous points, en leur donnant ainsi une attache sinon officielle, au moins gouvernementale, les avis de Varna qui nous étaient parvenus le matin par Berlin. Elles ajoutent que l'amiral Nakimoff a été tué par une bombe. Quant à l'attaque du camp des Anglais à Balaklava, à la destruction d'une partie de leur cavalerie légère, à la prise de quatre redoutes et de onze canons par les Russes, pas un mot non plus.

Cela commençait à être très-embarrassant; et ce n'était pas tout. A une heure plus avancée encore de la soirée, nous arrive, de Varsovie cette fois, une troisième dépêche officielle russe, émanant du prince Mentschikoff, et non-seulement confirmant les deux précédentes sur le succès obtenu par le général Liprandi, mais précisant même les pertes de la cavalerie anglaise—400 hommes—et ajoutant, sous la date du (26) octobre : «La défense de Sebastopol se poursuit avec succès.»

La nouvelle de la sortie des Russes et de l'avantage qu'ils ont d'abord remporté sur les Turcs, à Balaklava, a été confirmée par les derniers avis de Constantinople. Environ 30,000 Russes ont attaqué les forts près de Balaklava, le 25 octobre. Les Turcs surpris lâchèrent pied et abandonnèrent leur artillerie que les Russes employèrent contre eux. Les Ecossais qui défendaient la position avec les Turcs tinrent bon et réussirent même, avec les renforts qui survinrent, à repousser les Russes. Ceux-ci se retranchèrent dans deux forts et ouvrirent un feu meurtrier contre les Anglais. Trois régiments de cavalerie légère de l'armée de lord Raglan en souffrirent horriblement et eussent été anéantis si les Français n'avaient fait leur apparition.

Voici, sur les dernières dépêches télégraphiques reçues, quelques explications que donne le *Journal des Débats* :

«Il faut s'attendre à ne recevoir que des nouvelles très incomplètes du siège de Sebastopol par la voie télégraphique, jusqu'à ce que les généraux jugent à propos d'adresser des rapports un peu circonstanciés.

«Ainsi la dépêche de ce matin ne permet pas d'apprécier bien clairement l'état des choses. On parle d'une brèche ouverte et d'une seconde à ouvrir incessamment, après quoi on devait donner l'assaut. Sur cette expression, le public pourrait croire que le siège est à peu près fini, et que ces brèches et ces assauts concernent le corps de place, la dernière enceinte. Or cela n'est guère probable. Le feu n'ayant été ouvert que le 17, il serait difficile qu'à la date du 21, c'est à dire en trois jours, on eût eu le temps de détruire les ouvrages avancés, qui sont nombreux, et dont quelques-uns sont assez considérables.

«On doit donc penser qu'il s'agit, soit du fort de l'extrême gauche que nous avons désigné sous le nom de fort-plat (lequel est de construction [illegible]), soit du [illegible] [illegible] dans la campagne, en avant de [illegible]. La ruine et la prise d'un de ces [illegible] n'en serait pas moins un succès de grande importance, puisqu'il ouvrirait aux assiégeants un des côtés de l'enceinte.

«La destruction de deux forts extérieurs, dont parle en commençant la dépêche précédente, pourrait se rapporter à des forts situés sur le bord de la rade, le fort Alexandre et celui de la Quarantaine. Déjà on nous avait annoncé avant hier une attaque exécutée par les navires anglais et français à l'entrée de la rade, sur le côté du sud. Les Anglais paraissent avoir rasé une des faces du fort Alexandre, tandis que les Français détruisaient les batteries du fort de la Quarantaine. S'agit-il dans la dépêche d'aujourd'hui de ces deux forts qui appartiennent aux défenses de la rade, ou bien des forts qui couvrent l'enceinte du sud, sur le côté de la terre? C'est ce que nous ne pouvons éclaircir, les données manquent tout à fait.

Le *Bedeutenfreund*, du 25 octobre, donne les détails suivans sur la position que les alliés ont prise devant Sébastopol après avoir resserré leur ligne d'enceinte :

«L'aile droite est occupée par l'armée anglaise, le centre par le contingent turc renforcé d'une division de troupes alliées, et l'aile gauche par l'armée française. La ligne de retraite vers Kadi-Koï et Balaklava est couverte par une division formée de troupes de différentes armes. L'aile droite s'appuie aux ruines d'Inkerman, le flanc gauche à la baie de Streletza. La ligne d'enceinte est donc à un mille allemand de la forteresse et offre un espace suffisant et des positions assez avantageuses pour y placer de nombreuses pièces de siège.

«Les deux généraux en chef des alliés ont réparti les ingénieurs en huit brigades. Deux de ces brigades de l'état-major font le service dans les tranchées pendant 24 heures, après quoi elles sont relevées. Les sapeurs, les pionniers et les soldats de l'infanterie employés aux travaux de siège se mettent à l'ouvrage à 9 heures du matin et sont relevés à 4 heures du soir.

«Pour le service de l'artillerie dans les batteries, on n'a pas nommé un seul chef comme cela avait eu lieu jusqu'ici dans d'autres sièges, mais 8 officiers d'état-major, dont deux sont toujours en service, et ont à commander l'artillerie de siège pendant 24 heures. Les batteries de campagne des divisions de l'armée ne sont employées qu'en partie au service du siège, car la plupart se trouvent placées dans le voisinage des quartiers généraux des deux chefs de l'armée, pour être instantanément à la disposition de ceux-ci, dans le cas où les Russes des forts septentrionaux s'avanceraient contre les alliés.

» Du côté où se trouve l'armée française, les travaux de siège n'ont pu être exécutés que d'une manière très restreinte, quoiqu'ils aient été faits avec une grande précision, à cause du feu violent que les Russes avaient ouvert contre ces travaux. Du côté des Anglais, ces travaux étaient plus avancés à cause de la configuration avantageuse du terrain, mais ils ne permettaient pas de commencer les hostilités, attendu que le général anglais proposé aux travaux des tranchées doit maintenir l'alignement avec les travaux des Français, et que ces derniers sont obligés de chasser successivement les Russes des tranchées qu'ils ont établies au dehors du mur d'enceinte.

» Par cette petite esquisse de ce qui se passe devant Sébastopol, il est facile de voir que le siège de cette forteresse bâtie dans le style moderne, est un des faits militaires les plus remarquables de notre époque. Le quartier général du prince Mentschikoff était, le 9 courant, à Armajansk, à cinq verstes de Perekop, où étaient attendues les divisions des généraux Engelhardt et Liprandi qui, jusqu'à cette date, n'étaient pas encore arrivées.

» A en juger par les mouvements des alliés, ces derniers cherchent à suppléer à leur manque de cavalerie en prenant des positions au milieu de grandes forêts où ils sont secourus de différentes manières par les Tartares et les Bohémiens. La plus grande partie des habitants de la presqu'île taurique a de grandes sympathies pour les alliés qui sont, pour cette raison, richement approvisionnés de bestiaux et de vivres.»

Nous nous attendions à recevoir, hier soir, des nouvelles d'Europe par le steamer parti le 11 de ce mois de Liverpool, mais le télégraphe n'a pas joué. Il est probable que dans la journée nous recevrons ces nouvelles si impatiemment attendues.

AFFAIRE SOULÉ.

On sait déjà que le gouvernement français est revenu sur la mesure de rigueur qu'il avait prise à l'égard du ministre des Etats-Unis en Espagne. La dépêche suivante a été transmise, le 3 novembre, de Londres à Liverpool :

«L'Empereur Napoléon a révoqué l'ordre qui » interdisait à M. Soulé le passage par la » France, et le ministre américain doit quitter » Londres demain (4 novembre) d'où il se » rendra en Espagne.»

Nous lisons dans la dernière correspondance de M. Gaillardet :

......Je suis mal à l'aise, en ce qui me regarde, pour examiner cette question, par suite du respect avec lequel je dois nécessairement parler du gouvernement de mon pays, dans ses difficultés à l'étranger, et par suite de la vieille amitié qui me lie à M. Soulé. Je tâcherai, cependant, de ne faillir à aucun de ces deux devoirs. J'ai assez haute idée des hommes, qui ont l'honneur de représenter la France, pour croire qu'ils désirent être défendus autrement que par la justice de leur cause et par la vérité. Or, le *Times*, en se faisant l'avocat de cette cause, n'a pas toujours été bien inspiré dans le choix de ses argumens.

Il fait un crime à M. Soulé de la scène qui s'est passée dans le salon de M. Turgot, à Madrid, et il écrit que *l'outrage fait au beau frère*, ainsi qu'à l'ambassadeur de l'empereur, *n'était pas fortuit*. C'est précisément ce que dit M. Soulé, qui a été le premier offensé dans sa femme (ce point est indéniable) et qui s'est exagéré la portée de cette offense, précisément parce qu'il se croyait, à tort ou à raison, l'objet d'un mauvais vouloir auquel il rattachait la scène de l'ambassade française. Mais il s'a évidemment n'a été chercher, ni provoqué cette scène. Il faut, avant tout, être véridique.

Quant à l'interdiction de repasser par la France, qui a été signifiée imprudemment à M. Soulé par le commissaire de police de Calais, le *Times* l'explique par des propos hostiles qu'aurait tenus M. Soulé, non-seulement dans le Midi de la France, mais encore dans la conférence d'Ostende, où l'on ne s'est pas occupé seulement de politique américaine, dit le journal anglais. Cela est probable, mais comment a-t-on pu savoir, avec quelque certitude, ce qui s'est dit dans une réunion, composée d'Américains seulement, et qui n'a eu aucun caractère public?

Maintenant, dans une lettre qu'il m'a adressée de Londres, le 26 octobre, M. Soulé me fait, dans la spontanéité de l'intimité, la déclaration suivante : «J'ai écrit (à Washington, probablement) que *ni par aucun de mes actes, ni par parole écrite ou parlée, je n'ai donné, je ne dis pas occasion, mais l'ombre d'un prétexte à ce qui a eu lieu*. Vous savez que je suis d'un respect pour la vérité, et, sur l'honneur, il en est ainsi.»

Pour être jusqu'au bout rapporteur impartial et fidèle, je dois dire que l'un des principaux commis de la maison Livingston et Wells de Paris prétend avoir du serviteur employé comme courrier par M. Soulé, que M. Ledru Rollin et d'autres démocrates réfugiés en Angleterre auraient fait cortége à ce ministre jusqu'à Londres, et jusqu'au steamer sur lequel il s'embarqua pour Calais. Si ce fait était vrai (je n'ai pu le vérifier) M. Soulé y aurait vu une simple marque de sympathies publiques et privées, dont la responsabilité ne lui incombe pas, tandis que le gouvernement français se serait cru en droit de regarder cette manifestation comme donnant à celui qui en était l'objet le caractère d'un missionnaire général de la révolution.

Ce qui a dû accroître les défiances et les susceptibilités de la police française, c'est que ses informations lui ont fait, dit-on, découvrir les traces d'assez vives agitations dans le parti révolutionnaire, au dehors et au dedans. Ce parti chercherait à prendre quelque corps et à rétablir une certaine organisation parmi ses membres épars, afin d'être à même de profiter des éventualités de l'avenir. Il doit avoir été porté à tenter de nouveaux efforts dans ce but par la conférence américaine d'Ostende, qui s'est annoncée ouvertement comme appelée à prendre en considération les affaires présentes et futures de l'Europe, dans leurs rapports avec les intérêts de la démocratie américaine. Cette conférence a coïncidé, fortuitement ou non, avec les démarches actives de certains émissaires de Kossuth et le voyage de Mazzini, en Suisse, où l'on m'assure qu'il a été arrêté par la police française. En apprenant sa présence à Genève, le cabinet des Tuileries aurait demandé son arrestation aux chefs du gouvernement Helvétique. Ceux-ci que Mazzini venait de traiter de sbires et de valets de bourreau, dans une épître à l'adresse de M. James Fazy, n'auraient point osé faire appréhender leur audacieux accusateur, mais lui auraient laissé mettre la main sur le collet par des agens français, à la condition toutefois qu'il resterait prisonnier en Suisse. J'ignore ce qu'il y a de vrai dans cette histoire, mais les démocrates qui la racontent ajoutent à l'appui qu'un exilé français, Martin Bernard, parti de Londres pour aller rejoindre Mazzini, erre en Suisse sous un faux nom, depuis l'enlèvement de ce dernier.

Je vous donne ces détails pour expliquer, sinon pour justifier l'ostracisme décrété soudainement contre M. Soulé.

Si, comme ancien français, il a dû lui être douloureux, comme américain naturalisé, il y gagnera plus qu'il n'y perdra, car on est avant tout national aux Etats-Unis, et si l'ambassadeur de M. Franklin Pierce ne revient point de Madrid avec le prestige d'une négociation heureuse il rentrera avec celui d'un chef redoutable de la démocratie.

Voici maintenant l'article du *Constitutionnel* dont il a été question dans une de nos dernières dépêches, et qui a été motivé par l'incident relatif à M. Soulé :

«Il n'est point de peuple qui semble mieux fait que les Etats-Unis pour vivre en bonne intelligence et entretenir des rapports amicaux avec la France. Cette amitié, si naturelle entre les deux pays, s'est révélée dès l'origine même de l'Union américaine. Elle était alors commandée par les intérêts et par les traditions; car les directions que l'ancienne monarchie française avait données, les gouvernements qui ont succédé les ont suivies; et s'il était un nom qui pût raviver ces souvenirs en Amérique, c'est assurément celui du souverain qui gouverne aujourd'hui la France. Le premier empire a pratiqué envers les Etats-Unis, avec l'ampleur d'idées qui lui était propre, une politique que l'on a toujours regardée de ce côté-ci de l'Atlantique comme l'un des points essentiels de notre système d'alliance. Le principe de l'appel à la nation et du vote universel que la dynastie nouvelle a pris pour fondement, ne pouvait avoir pour conséquence que de rapprocher les deux pays, malgré la différence de forme qui existe entre les gouvernements.

«Si l'on examine de près les intérêts qui se débattent aujourd'hui dans le monde, tout concourt à démontrer combien cette entente était indiquée à l'avance. Les principes que le gouvernement de l'Empereur défend sont de ceux qui doivent parler à l'esprit d'une nation libre et éveiller vivement sa sympathie. C'est pour l'indépendance politique des gouvernements, c'est pour la liberté de [illegible] [illegible] une audacieuse aspiration à la domination universelle est à l'ancien [illegible], que la France s'est armée; et pendant qu'elle défend sur tous des [illegible] [illegible] harmonie avec celles qui forment la base de la civilisation américaine, elle a pris soin que les principes de la liberté maritime, si chers à la grande nation transatlantique, fussent mis, dès le début des hostilités, à l'abri des [illegible] [illegible] [illegible] depuis un siècle. Ces considérations, de l'ordre politique et moral le plus élevé, jointes aux intérêts matériels puissants qui unissent deux pays entre lesquels se font journellement tant d'échanges commerciaux, doivent, pour le...

répéteons, établir entre eux une sincère réciprocité de bonnes relations.

«Aussi est-ce avec un regret mêlé de surprise que nous avons vu se produire une série de faits et d'incidents qui sembleraient présenter un autre caractère. La Russie exceptée, le gouvernement de l'Empereur entretient les meilleurs rapports avec tous les gouvernements de l'ancien et du nouveau monde.

«Toutefois, dans une cour étrangère, un différend surgit entre un agent diplomatique et un représentant de la France. Et non content d'avoir suscité ce conflit tout personnel, cet agent semble prendre à tâche, par son attitude et son langage, de le transformer en un conflit politique. Quel est cet agent? Un ministre américain.

«Dans le Nouveau-Monde, les privilèges de notre pavillon consulaire, quoique fondés sur un traité récent, sont méconnus. Quel est le pays où notre droit international a reçu cette atteinte? Un Etat de l'Union américaine.

«Notre marine est partout respectée. Il est cependant une rade où une poignée de réfugiés anarchistes ont saisi l'occasion de la présence de nos marins pour organiser impunément une mascarade démagogique; et cette rade, c'est celle d'une ville américaine.

«Des faits de ce genre, s'ils se multipliaient, s'accorderaient peu avec ces traditions d'amitié, cette communauté de principes et d'intérêts qui existent entre les deux nations, et qui semblent s'imposer aux deux gouvernements.

«Mais il est impossible évidemment de voir dans ces incidents autre chose que l'œuvre de quelques brouillons, dont les actes sont en désaccord avec les intentions du peuple et du cabinet américains. En les déplorant, nous avons donc la confiance qu'ils resteront à l'état d'écarts purement individuels, et nous savons d'avance que l'Union, toujours animée envers la France d'une sympathie qui est réciproque et bientôt séculaire des deux parts, décline la responsabilité d'incidents auxquels elle est restée absolument étrangère.»

Dépêches Télégraphiques

Transmises à l'Abeille.

Bateau de la malle.

Mobile, 23 novembre.—Le bateau de la malle *New Orleans* n'est arrivé aujourd'hui qu'à 5 heures et demie. Il est reparti à 8 heures ce soir, pour la Nouvelle-Orléans.

CHEMIN DE FER DES OPELOUSAS.

Voici le fret transporté hier par le train de retour du railway des Opelousas :

9 boucauts de sucre, à ordre;
65 barils de mélasse, à G. Sabatier;
23 do do à J. L. McGee;
24 boucauts de sucre, à do
5 balles de mousse, à W. Derell;
24 boucauts sucre, à Camack, Squires & West
12 do à Bogart, Foley & Avery;
26 do à G. Sabatier;
5 do à W. Jackson & Co.;
21 barils de mélasse, à do
10 do do à Bogart, Foley & Avery;
19 douzaines d'œufs, à Lefore;
124 canards, à O. LeBlanc;
95 paires do, à Mitchell;
18 bécassines, à do
3,200 canards, à J. Bartain;
1 cage de volailles, à ordre;
1 lot de dindes, à ordre;
1 lot d'écureuils, à ordre.

BARGE DE TRANSPORT—MM. J. E. Caldwell & Co, 28 Bank Place, annoncent aujourd'hui dans nos colonnes, qu'ils ont établi entre la Nouvelle-Orléans et le dépôt du chemin de fer des Opelousas à Alger, un service quotidien pour le transport du fret destiné au railway ou apporté par les trains de l'intérieur. Une barge fera ce service ; elle est mouillée au pied de la rue St-Louis. Un commis recevra jusqu'à trois heures de l'après-midi le fret destiné au chemin de fer. Pour le tarif voir l'annonce.

THEATRE D'ORLEANS— Demain samedi, deuxième représentation des *Huguenots*, avec les principaux sujets du théâtre d'Orléans.

BAL MASQUÉ—Le premier bal masqué de la saison a lieu aujourd'hui dans la salle des Odd Fellows. On trouvera dans une annonce insérée dans la colonne des «Amusements» les noms des commissaires. D'après les préparatifs qui ont été faits, nous augurons que la soirée sera brillante. Cette fête est la première d'une série de soirées dansantes que les jeunes gens de la ville de la Nouvelle-Orléans se proposent de donner dans l'Odd Fellows Hall. Toutes les dames admises auront un billet d'invitation approuvé par les directeurs, et les billets ne seront délivrés que par les commissaires. Les bals dont il s'agit réuniront donc une société d'élite.

CAMPBELL MINSTRELS—Ces artistes populaires donnent depuis le 13 de ce mois des représentations dans l'Armory Hall. Tous les soirs la foule s'entasse dans cette belle salle pour applaudir les minstrels. Les concerts de ces derniers ont toujours eu le plus grand succès parmi nous et ce succès se consolide après chaque représentation nouvelle. Le programme est inscrit sur des affiches particulières. Le prix des billets est de 50 cents ou de 25, selon les places.

ARDOISES—MM. CREEVY et FARWELL, No 39, rue Natchez, ont à vendre 1,500 carrés d'ardoises américaines de qualité supérieure. Ils les offrent à un prix très raisonnable. Les planteurs qui voudraient changer la toiture de leurs sucreries trouveront des ouvriers en s'adressant à MM. Creevy et Farwell.—Voir aux avis.

CHRONIQUE LOCALE.

PREMIERE COUR DE DISTRICT.—Raphael Hackeway, accusé d'avoir voulu tuer Simon Durand, a été jugé hier et trouvé coupable. Il restera en prison jusqu'à ce que le juge ait prononcé la sentence. Francisco Lopez, complice de Hackeway, a partagé son sort. On se rappelle que M. Durand a été poignardé, en août dernier, sur le marché aux légumes. John Forgembler, accusé de viol, n'a pas été jugé hier à cause de l'absence de Ann Elizabeth, la principal témoin.

Andrew Lemaster, accusé de tentative de meurtre, sera jugé plus tard.

Plusieurs témoins qui avaient trop tardé à se présenter en cour, ont été condamnés à de fortes amendes.

Premier District.

QUERELLE DE FAMILLE—Joseph M. Hyanis est venu déclarer hier que Mme Mary Taylor ou Smith, sa belle-mère, a offert, il y a quelque temps, $30 à un individu à la condition qu'il le tuerait, et a poussé un autre à voler des bijoux et à les glisser dans la poche du plaignant afin qu'on l'arrêtât pour vol.—Mme Taylor a fourni un cautionnement de $400.

ACQUITTÉ—William Rodgers, arrêté, en avril dernier, sous prévention d'avoir volé $380 à James Barclay, officier de police du Premier District, s'est présenté hier devant le recorder, qui a ordonné sa mise en liberté, le plaignant ayant quitté l'Etat.

MAISON DE TRAVAIL, &c—Margaret Jane Flatury et Adeline Bastine, vagabondes, &c. passeront un mois à la maison de travail.

Julia McNab s'est servie d'expressions ignobles et a fait du tapage.—Cautionnement de $200 pour répondre de sa bonne conduite.

RIXE—Une rixe a eu lieu, mercredi dernier, à bord du Louisiana, entre le capitaine et le second de ce navire et les matelots Michael Malligon, Charles, Johnson et John McGrath, qui avaient refusé de faire ce qui était ordonné. Les matelots se sont servis de leurs couteaux et de leurs fléaux et le capitaine a été grièvement blessé. La police a arrêté les coupables qui subiront un interrogatoire le 2 du mois prochain.

RECEL—Peter McHugh, propriétaire d'un magasin de comestibles au No 122, rue Julia, répondra bientôt à l'accusation d'avoir reçu huit barils de farine évalués à $72 et volés sur la Levée. On a trouvé les barils dans sa boutique.

ACCIDENT—Un ouvrier du nom de John Ormond est tombé, mercredi, des écoutilles du *Louisiana*, dans la cale, s'est heurté la tête contre des cailloux et a expiré immédiatement. Le coroner a pratiqué la levée du corps et le juri a prononcé un verdict de mort par accident. Ormond est né en Irlande; il venait d'arriver de New-York, où il a une sœur.

Ce triste accident est survenu pendant la rixe qui a eu lieu à bord du *Louisiana*. Le défunt, en voulant s'éloigner des combattants, posa le pied dans une cage à poules qui tomba avec lui dans la cale.

Deuxième District.

COUP DE POIGNARD, &c—Michael Gornley se plaint d'avoir été assailli, mercredi soir, au coin des rues St-Louis et Romain, par Patrick Ryan qui lui a porté un coup de poignard à la cuisse—Ryan a été arrêté et attend en prison que le recorder le fasse comparaître devant lui.

VOIES DE FAIT—Le nègre John, appartenant à M. Gras, patissier au coin des rues Vieille Levée et Esplanade, a frappé et renversé, lundi dernier, Adolphe Dugnag. L'interrogatoire n'a pas encore eu lieu.

VIEUX VAGABOND—John Trosier, vagabond émérite, a été envoyé hier, pour six mois à la maison de travail, un agent qui ayant mis la main au collet, lundi soir, sur le marché où il a insulté les passans.

SALLE DE BAL DU GLOBE—Des officiers de police déclarent que la salle de bal du Globe, qui était ouverte, lundi soir, n'a pas pris de license.

HONNETETÉ—Polidore, nègre appartenant à M. C. Damroy, a trouvé hier après-midi, en passant dans la rue du Canal, un check de $801 signé P. Pouco. L'honnête Polidore a déposé le check au poste du Deuxième District, où le propriétaire peut aller le réclamer.

Troisième District.

CANAUTÉ—Josiah Dale rencontre une femme, mercredi, il lui lance un coup de poing, l'étend sur le trottoir, la tire par les cheveux et lui donne des coups de pieds.

Pat. Doherty a suivi l'exemple de Josiah.—Ces deux individus n'ont pas encore réglé leur petit compte avec le recorder Seuseneau.

TENTATIVE DE SUICIDE—Nous avons mentionné hier l'arrestation de huit Allemands qui étaient accusés d'avoir commis une tentative de meurtre sur un homme qu'on a trouvé couvert de sang et blessé à la gorge, dans la même chambre qu'eux. Cet homme a pu dire hier à ceux qui l'interrogeaient qu'il a lui-même tenté de mettre fin à ses jours. La blessure est tellement grave que le médecin ne pense pas pouvoir le sauver; on ignore son nom. Les Allemands ont été remis en liberté.

LOUISIANE.

On lit dans le *Courrier des Opelousas* du 18 courant :

INCENDIE—Le feu s'est déclaré dans la nuit du 11 courant, dans une petite maison, ancien bureau de M. Labiche, en cette ville, et a été détruite en peu d'instans.

GELÉE—Nous avons été visités, lundi et mardi dernier, par de belles et superbes gelées avec accompagnement de glace.

—La session de la Cour de District, qui devait avoir lieu dans notre village, lundi dernier, a été ajournée au premier lundi de décembre prochain.

—Le temps a été superbe depuis le commencement de cette semaine. Nos sucriers, à peu d'exceptions près, sont activement occupés à la roulaison. La canne donne bien et le sucre est d'une qualité supérieure. Dans nos prairies, les bourgeons, les cannes [illegible] ainsi que les [illegible], ont fait leur apparition.

On lit dans l'*Echo de Lafayette*, sous la date du 18 courant :

—Il nous est [illegible] de dire que la semaine qui [illegible] [illegible]

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

PARIS, 9 novembre 1854.

Messieurs,

Rien de décisif encore de Sébastopol. Une dépêche du 29 publiée ce matin par le *Moniteur*, annonce qu'à cette époque le bombardement continuait avec la plus grande énergie et que la ville était remplie de morts et de ruines; l'amiral Nachimoff avait été tué. Voilà la nouvelle la plus récente et la plus positive. Des correspondances particulières ont annoncé que les Anglais avaient détruit un des ouvrages extérieurs de la ville, et que les Français avaient éteint le feu du fort de la Quarantaine. Ceci a besoin de confirmation. Il paraît toutefois positif, que les escadres ont payé leur contingent d'efforts et ont dirigé leur feu contre les ouvrages qui protègent la rade. On ajoute même que plusieurs [illegible] [illegible] On parle surtout de l'*Agamemnon*, et de la *Rétribution*, anglais et de la *Ville de Paris* et du *Roland*, français.

Le 25, la ville avait déjà subi huit jours pleins de bombardement. En calculant à 22,000 le nombre de boulets et de bombes que les alliés peuvent jeter chaque jour dans Sébastopol, on peut se faire une idée des effroyables désastres qu'a déjà dû occasionner une lutte aussi acharnée. On attend la solution avec une grande impatience. Tout l'intérêt de la politique européenne est aujourd'hui concentré dans les nouvelles de Sébastopol.

On a cependant remarqué un incident qui, par lui-même, a peu de gravité et qui n'en acquiert que parce que le nom des Etats-Unis s'y trouve mêlé.

M. Soulé, ministre des Etats-Unis à Madrid, se trouvant en Angleterre, de retour de Belgique où il était allé pour assister au Congrès d'Ostende, a voulu traverser la France pour se rendre à son poste. Le gouvernement français ne lui a pas permis de traverser le territoire. Vous savez déjà sans doute que les ministres des Etats-Unis Paris et à Londres ont protesté et qu'ils semblent considérer cette affaire comme une question nationale.

Il n'y a guère lieu de craindre, à ce qu'il semble, que ce regrettable incident puisse troubler sérieusement les bons rapports qui unissent la France et les Etats-Unis. Il faut en effet se rappeler d'abord que M. Soulé n'a en France aucun caractère public, qu'il n'y représente nullement son pays, et que ses différends avec le gouvernement français sont tout personnels et dérivent, non de ses actes publics comme agent accrédité des Etats-Unis, mais de sa conduite comme simple particulier.

Or, la position ainsi [illegible] sur le terrain qui lui est propre, il ne faut pas oublier que M. Soulé fils, est à Madrid un duel avec le duc d'Albe, beau-frère de l'impératrice, et M. Soulé père un duel avec M. Turgot, ambassadeur de France, à propos d'un mot léger prononcé dans le bal donné par M. de Turgot, mais auquel celui-ci était complètement étranger. Ces circonstances données, il est facile de comprendre que la présence à Paris, dans le monde officiel, de M. Soulé, eut pu facilement entraîner plus d'inconvéniens que la mesure même qui l'a exclu du territoire français. Il faut ajouter que M. Soulé a eu le tort grave, dans sa position d'afficher une attitude systématiquement hostile au gouvernement impérial. Je ne discute pas ici le fond de ses opinions, mais il est certain que tout agent diplomatique qui laisse ses passions personnelles prévaloir sur l'impartialité de son caractère public, manque gravement à ses devoirs et ne peut rendre son pays solidaire des difficultés qu'il s'est attirées par sa conduite?

A tous ces titres, il me paraît impossible que cet incident puisse avoir des suites sérieuses et altérer les rapports des deux nations. D'ailleurs, les immenses intérêts qui les unissent sont un sûr garant qu'une harmonie mutuellement profitable ne sera pas troublée par la conduite quelque peu inconséquente d'un diplomate américain et l'attitude un peu raide du gouvernement français.

En Allemagne, il y a toujours de nombreux et verbeux échanges de communications entre l'Autriche et la Prusse, et une entremise assez active des ministres dirigeants de Saxe et de Bavière pour amener une entente entre les deux grands gouvernements. Il semble que la chose n'est pas facile, car il ne paraît pas que l'œuvre de la conciliation ait beaucoup avancé depuis six mois. On affirme toutefois, dans les cercles qui passent pour être bien informés, que l'Autriche est décidée à agir quoiqu'il arrive, et qu'une fois mise en demeure, la Prusse suivra. Toutefois, et quoiqu'il en soit de cette conjecture, il paraît manifeste que la guerre n'est encore qu'au début, et que l'Europe va peu à peu s'y trouver engagée tout entière. Cette pensée d'ailleurs peu consolante me fait de moins prendre patience à l'égard des nouvelles de Crimée. Lorsqu'en effet, une guerre menace de se prolonger plusieurs années, il importe assez peu qu'un siège soit terminé huit jours plus tôt ou huit jours plus tard.

Dans un banquet qui lui était donné à Bristol par le conseil municipal, lord John Russel a prononcé un discours important sur la situation actuelle des affaires. Il a déclaré que le but de la guerre n'était que d'élever une barrière devant l'ambition dominatrice de la Russie, et que l'Angleterre ne poserait les armes que lorsqu'elle aurait obtenu de la guerre même d'efficaces et sérieuses garanties contre ces tendances envahissantes. A côté de ces paroles pleines de fermeté, le ministre anglais en a prononcé d'autres empreintes des regrets les plus honorables pour les victimes que la guerre a déjà moissonnées et pour la nécessité cruelle qui force deux nations comme la France et l'Angleterre à recourir à d'aussi douloureux moyens de salut.

La cherté des grains se maintient contre toute attente, et pourtant tout le monde s'accorde à dire que la récolte a été fort belle. Le prix élevé des subsistances est devenu aujourd'hui une véritable calamité. A Paris où le gouvernement pousse les travaux publics avec une activité peut-être excessive, l'ouvrier trouve encore moyen de vivre; mais dans les provinces où cette excitation artificielle n'a pas lieu, la misère est grande. Un négociant que je voyais hier et qui a des rapports fréquents d'affaires et de famille avec la Normandie, me disait que dans certaines localités, les populations ouvrières souffraient positivement et matériellement de la faim. Sous ce rapport, l'hiver qui suspend forcément une catégorie de travaux, sera rude à passer. Malgré la perspective sévère et sombre même de la guerre, et de la difficulté des subsistances, la Bourse se tient bien et l'on ne doute pas que la prise de Sébastopol ne donne lieu à une certaine animation dans les affaires.

K......

NOUVELLES DIVERSES.

—La dépêche suivante a été publiée par les journaux de Paris :

«Marseille, mardi 31 octobre.

» Une partie du contingent égyptien promis au sultan par Saïd et commandé par Menekli-Pacha, a été embarquée à Alexandrie, sur trois navires à vapeur, dans la journée de 19.

» Les nouvelles de Malte annoncent que, depuis le 11 octobre, six navires à vapeur, ayant à bord des troupes françaises et anglaises, plus vingt bricks partis de Marseille avec de la cavalerie, ont passé successivement devant le port La Valette.

» Trois vaisseaux sont occupés à embarquer, à Toulon, 900,000 rations, ainsi que des troupes; 3,000 ouvriers travaillent, en outre, dans l'arsenal, avec une grande activité, à des constructions navales. Plusieurs navires à vapeur étrangers ont été nolisés à Marseille.»

—Voici le texte de l'ordre du jour adressé à l'armée d'Orient par le général Canrobert, en prenant possession du commandement en chef de l'armée française d'expédition.

«Soldats de l'armée d'Orient, mes camarades.

» Les graves circonstances dans lesquelles m'échoit l'insigne honneur d'être votre commandant en chef augmenteraient pour moi le poids de cette tâche, si le concours de tous ne m'était assuré au nom de la Patrie, au nom de l'Empereur. Pénétré comme je le suis de la grandeur de la mission historique que nous accomplissons sur cette terre lointaine, vous y apporterez, chacun dans votre sphère et avec le dévouement le plus absolu, la part d'action qui m'est indispensable pour la mener à bonne fin.

» Encore quelques jours de souffrance et d'épreuves, et vous aurez fait tomber à vos pieds le boulevard menaçant de vaste empire qui, naguère, bravait l'Europe. Les succès que vous avez remportés sont les garants de ceux qui vous attendent; mais n'oubliez pas que l'intrépide maréchal, qui fut notre général en chef, les a préparés par sa persévérance à organiser la grande opération que nous exécutons, et par la brillante victoire d'Almal....

» Au quartier général de Tcheraaïa, le 26 septembre. » CANROBERT.»

Le *Moniteur* publie la note suivante :

«Ces mots de la lettre de l'Empereur à la maréchale de Saint-Arnaud : «*résistant à de timides avis*,» ont servi de texte à de fausses interprétations. Ils avaient pour unique but de faire ressortir particulièrement l'énergie du maréchal de Saint-Arnaud en l'opposant aux dissidences fort naturelles des opinions qui, à la veille d'une résolution aussi grave, se sont manifestées dans les conseils de l'armée et de la flotte françaises.»

—Omer-Pacha poursuit activement son mouvement d'agression. Tous ses lieutenants sont en marche. Sadik-Pacha est déjà sur le Pruth avec un nombreux corps d'armée. Achmet-Pacha le rejoint avec 10,000 hommes. Skender-Bey entre dans le Dobrutscha avec 4,000 hommes. Ces mouvements de concentration ont pour objet de ramener les Russes sur le Pruth et sur le Bas-Danube, et de les empêcher de passer le Dniester, pour se rendre au secours de la Crimée.

—On écrit de Paris à un journal étranger :

C'est avec chagrin qu'il faut constater que la mortalité est très grande dans le camp anglais; on parle de cent cinquante personnes par jour qui succombent à l'épidémie ou aux privations de toute sorte. Cette funeste proportion paraît beaucoup moins forte dans le camp français. Nos troupes d'Afrique, endurcies aux fatigues, faites aux variations de température extrêmes, s'acclimatent mieux. Le service médical, celui de l'intendance, sont chez nous d'une supériorité reconnue. Nos soldats, mieux approvisionnés, ont encore la protection précieuse de la tente-abri, dans le mécanisme complet, ne pesant qu'un kilo, se porte sur le sac et suffit cependant pour isoler le corps de l'humidité des nuits, qui sont surtout mortelles dans ces latitudes exposées à des influences atmosphériques si variables.

Les terribles exigences de la consommation des armées alliées sont la grande préoccupation des gouvernements anglais et français; on redouble les envois pour parer aux retards que quelques-uns des arrivages pourraient subir par suite du mauvais temps.

Le *Moniteur de l'armée* révèle ce matin que M. Dampierre, [illegible] [illegible] de cavalerie des [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] au camp français afin de faire [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] le général la permission d'aller lui-même au camp. Le commandant [illegible] n'a pas hésité à lui dire qu'il ne fait [illegible] [illegible] à la parole d'un officier français et qu'il suffisait que M. Dampierre [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] que M. de Dampierre a accepté la [illegible] et a [illegible] [illegible] ses engagements.

COMMERCE FRANÇAIS.

PARIS, 9 novembre.

La situation commerciale de la France s'est [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] pour les Etats-Unis, [illegible] [illegible]

---

de répondre aux prévisions. Les fabriques de Lyon, de Mulhouse et de Roubaix travaillent, mais pour vendre sont obligées de faire des sacrifices sur leurs articles. Les soieries sur les marchés de la Drome et de l'Ardèche sont rares et les prix soutenus. A Avignon les soies grèges ont fléchi. Les articles de Rouen sont toujours peu recherchés.

Les affaires de vins sont comme par le passé arrêtées par les hauts prix, et bien que la consommation ait déjà diminué d'une manière sensible, les cours néanmoins continuent à tendre vers la hausse.

On écrit de Bordeaux que l'ensemble de la récolte actuelle en vins n'est pas encore assez connu pour que l'on puisse le fixer définitivement sur le rendement. Quant à la qualité, à l'exception de ceux que la maladie a trop fortement atteints et que l'on abandonne à la distillation, tous les crûs, sans exception, sont d'une richesse alcoolique véritablement peu commune; c'est un point qu'on espère généralement se dédommager, jusqu'à un certain point, du défaut de quantité. Il paraît qu'il en sera à peu près de même pour tous les points vinicoles de la France. La bonne qualité de la récolte actuelle augmente encore les exigences des propriétaires, qui se décident difficilement à se défaire des vins qu'ils ont en réserve.

Les affaires sont nulles sur les spiritueux. Le 3/6 de Languedoc se tient ferme à Paris à 230 fr, mais les offres sont plus abondantes sur l'alcool de betterave, qui se soutient à peine à 164 fr. Il est probable que le décret relatif à la prohibition de la distillation des grains aura pour effet de faire rechercher davantage l'alcool de betterave.

Les prix de 3/6 de Languedoc sont plus bas à Bordeaux, où le prix tient à 200 fr; l'alcool de betterave, au contraire, est plus cher qu'à Paris et il est coté à 172 fr. en disponible.

ATTENTION.

Grande vente d'habillements pour hommes et enfants, chemises mérinos et 50 caisses Bottes et Souliers.

Beebe & Leonard vendront aujourd'hui à 10 heures du matin, à leur magasin d'encan, rue de Chartres No 77, un grand assortiment d'habillements pour hommes et enfants, chemises mérinos et 50 caisses bottes et souliers. L'attention des acheteurs est appelée à cette vente.

MM. Murphy & Nevins vendront à l'encan aujourd'hui à 10 heures, pour le compte de la succession Michael Guilmartin, le fonds de groceries et le bail du magasin de groceries situé au No 2, rue Annonciation.

FAIT DIGNE DE REMARQUE—On doit se rappeler que nous avons adopté un moyen bien différent de celui des autres, pour utiliser nos remèdes. L'ANODYNE CHERRY EXPECTORANT et le DIARRHŒA CORDIAL de STABLER ont été révélés, SOUS LE SCEAU DU SECRET, à plus de cinq cents médecins qui le recommandent hautement. L'EXPECTORANT est un excellent spécifique contre la toux, le rhume, le croup, les bronchites, l'asthme, les maux de gorge et les affections pulmonaires.—Le DIARRHŒA CORDIAL, a également obtenu leur approbation pleine et entière; c'est, disent-ils, un bon remède contre les maladies d'entrailles. Les cures merveilleuses dues à ces remèdes prouvent que les médecins ne se sont pas trompés. Chaque famille devrait en avoir une bouteille, afin de l'employer dès que les circonstances l'exigent. Voir les pamphlets qui distribuent les agents. Prix : 50 cents seulement la bouteille et six bouteilles pour $2 50.

E. STABLER & Co, propriétaires, Pharmaciens en gros, à Baltimore.
A vendre à la Nouvelle-Orléans par J. WRIGHT & Co, Agents,
Pour la vente en gros, No 151, rue de Chartres
Et par F. KALTEYER, ROBT. McCRACKEN, et les marchands en général aux Etats-Unis. 21 nov—12

LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG
MEDECINES GRAEFENBERG.

LES MEDECINES GRAEFENBERG sont reconnues partout comme les meilleures que puissent employer les familles. Les médecins les plus distingués les recommandent, et toutes les personnes qui les ont employées en garantissent l'efficacité.

On peut se procurer gratis, chez le soussigné, un pamphlet contenant une liste de plus de 60 maladies, les symptômes de ces maladies et le traitement qui doit être suivi. J. WRIGHT & Co., 151, rue de Chartres.

Chez lequel on trouvera en tout temps un assortiment complet de ces remèdes. 26 jan—1an

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance mutuelle.

Une assemblée générale de cette Société aura lieu, dimanche prochain 26 courant, à 4 1/2 heures de l'après midi, à l'asile de la Société.

Les sociétaires sont prévenus que l'élection annuelle pour les membres du Conseil d'Administration aura lieu dans cette séance.

Par ordre du Président. JOS. CHOUTT, Secrétaire.
24 nov—2

TRANSPORT
ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET LE DEPOT, A ALGER,
Du Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, DES OPELOUSAS ET DE L'OUEST.

LES soussignés viennent d'établir le service d'une barge pour le transport du sucre, de la mélasse et d'autres marchandises reçues par le chemin de fer et pour transporter, de la Nlle-Orléans, le fret destiné au chemin de fer. La barge traversera le fleuve tous les jours et attendra à Alger l'arrivée et au départ des trains pour le fret.

Fret du sucre, du dépôt à la Nlle-Orl. 30c. par bouc.
Do de la mélasse, do do 20c. par baril
Do de la mousse, do do 20c. par balle
Autres articles en proportion, destinés au chemin de fer. 10c. par baril

Un commis se trouvera sur la levée, tous les jours, au pied de la rue St Louis, jusqu'à 3 heures de l'après-midi, pour recevoir du fret destiné au chemin de fer.

Les personnes qui expédieront du fret sont priées d'envoyer un reçu de dray en duplicata.
J E CALDWELL & Co.
24 nov—6t.v.—4t.camp 28, Bank Place

PERDU dimanche dernier, un demi billet rouge de la Grande Loterie de la Havane, No 4,274.—Folio 1, 2, 3 et 4, tirage du 18 novembre. La personne qui l'aura trouvé est priée de le rapporter au café d'Antonio Pons Valencia, rue de la Vieille Levée, entre Ursulines et St Philippe, à l'Eclipse Coffee House, sur le Rail-road ; une récompense libérale lui sera donnée. Ce billet ne peut être utile qu'au propriétaire, le paiement en ayant été arrêté. 24 nov—1

DIVERS—COGNAC—
Jules Jean Louis, supérieur Cognac 1796
[illegible] 1811
Rochers, 1846
A de Mondon, 1846
J Laville, 1842
J J Durand, 1846
Genièvre des marques Anchor et Swan.
150 barils vin Malaga sec supérieur.
25 do do doux supérieur.
100 barriques vin bon ordinaire.
17 do vin Chateau Larose supérieur.
14 do vin de Royans, do
12 caisses vin Chateau Margaux supérieur.
15 do do do Latour, do
9 do do do Yquem, do
140 do do do Haut Talence 1849
400 paniers champagne "Star" en grandes et pet. bout.
210 do do "Crown" do do
[illegible] do do Bouché, do do
40 do do Sillery cap. de Bouché fils & Drouet.
50 caisses pruneaux en pobans,
20 do moutarde de Louit Frères,
1 do chocolat do do
Sous les alés de la douane et ayant droit au débenture.
A vendre par J & J TARDOS,
24 nov 21, Vieille Levée

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE.
RECU du Nord par le steamer Prometheus, les navires Louisiana et Sheridan, et par le navire Redwood, du Havre :
Choufleurs, Betteraves,
Radis, Choux,
Harricots, Laitues,
Pois, Carottes,
Oignons, Navets,
Epinards, Salsifis,
Céleri, Cresson,
Panais, Chicorée,
Persil, Tomates, &c.
D. MAUPAY,
24 nov—3 f 61, rue Gravier

A Vendre en débarquement de la barque Susan, venant de Marseille : 100 caisses Vermouth marque L. Neilly Fils & Co, par J. N. CURIEN,
24nov 28, rue Toulouse

RECU par le navire Ferrière, arrivé du Havre—25 caisses Fromage de Hollande.
22 fromages pate grasse, à vendre par J N CURIEN, 28 rue Toulouse
24 nov

TABAC TURC—Qualité supérieure, en caisses contenant dix douzaines de paquets.
A vendre par J M CABALLERO,
24 n 36, Vieille Levée entre Douane et Bienville

CIGARETTES—Un lot de la marque célèbre Cabanas, en caisses contenant 100 paquets.
A vendre par J M CABALLERO,
24 n 36, Vieille Levée entre Douane et Bienville

CIGARES de la Havane—Un lot reçu dernièrement de la Havane, en magasin et comprenant la célèbre marque Cabanas, des qualités suivantes: Londres, Medianitos, Premières et Cilindrados.
A vendre par J M CABALLERO,
24 n 36, Vieille Levée entre Douane et Bienville

MORUE D'ECOSSE— 2 caisses de 100 livres en débarquement de la goélette Montague.
A vendre par B. VALLS,
24 nov 73, rue des Magasins

SARDINES pressées de la Galice —6 barils en débarquement de la goélette Montague.
A vendre par B. VALLS,
24 nov 73 rue des Magasins

CIGARES de la Havane — 221,000, en debarquement de la goélette Montague.
A vendre par B. VALLS,
24 nov 73, rue des Magasins.

EAU-DE-VIE—50/4 Ph. Godard,
30/4 J. B. Godard,
50/4 Ph. Godard et Co.
En débarquement du navire Isabella C. Jones, de Bordeaux, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co
24 nov 17 & 19 rue St-Louis.

SARDINES à l'huile—40 caisses de 100/2 boîtes sardines à l'huile, L. Levesque de Nantes,
10 do 200/4 do do do
En débarquement du navire Isabella C. Jones, de Bordeaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
24 nov 17 & 19 rue St-Louis.

EN débarquement du navire Memphis, de New-York :
25 caisses Latour, Barton et Guestier,
25 do Beychevelle, do
20 do Léoville, do
15 do Larose, do
20 paniers champagne Ruinart, 24/2 bouteilles,
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
24 nov 17 et 19 rue St-Louis

VIN rouge—40 barriques vin rouge Doyrie Mar
15 demi barriques do do (gaux
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.
24 nov 17 et 19 rue St-Louis.

VIN blanc—20 barils vin blanc haut Sauterne,
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
24 nov 17 et 19 rue St-Louis.

PORTO et Sherry—45 barils vin de Porto vieux qualité supérieure,
20 barils Sherry,
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
24 nov 17 et 19 rue St-Louis.

OUVERTURE D'UN NOUVEAU MAGASIN, RUE DE CHARTRES, 47,
F. RENDHO,
A l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il détaille en ce moment un assortiment général d'articles pour tailleurs, qu'il offre aux prix et conditions les plus libérales.
[illegible]

Changement de domicile.
P. ALEXANDRE LANAUZE a transféré [illegible] No [illegible], rue Vieille-Levée, [illegible]

SENAT DE L'ETAT
JULES LAVERGNE est candidat pour le Sénat de l'Etat, en remplacement de l'hon. J. A. Breaud, démissionnaire

La barque ISABELLA C. JONES, venant de Bordeaux, est en déchargement en face de la rue de Quartier, Deuxième District.—Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée, dans les cinq jours qui suivent cet avis, et non landées marchandises seront emmagasinées à leurs frais et risques.
C. CAVAROC & Co,
23nov—6t 144, rue Royale

M. F. LAMBERT n'est autorisé à toucher aucuns frais de Cour, pour le soussigné.
G. NEUBERGER,
Greffier de la 6me Cour de District de la N.-Orléans.
23nov—3

Changement de domicile.
LOBIT & CHARPANTIER
Ont transporté leur domicile No 93, rue de la Douane, entre Chartres et Levée. 22nov—6

Hospice Milne, pour les garçons indigents.
CETTE institution est ouverte pour la réception des orphelins. Les demandes doivent être faites à MM. W. C. C. CLAIBORNE, CHS. CUVELLIER, passage de la Bourse, A. D. DORIOCOURT, 56, rue Toulouse.
22 nov—6

ARDOISES! ARDOISES!
1500 PAQUETS D'ARDOISES américaines de première qualité, égales aux meilleures ardoises sur place, à vendre en lots, à la convenance des acheteurs, au bas prix de $6 à $6 50 le paquet.

De bons ouvriers seront fournis aux planteurs dont les sucreries ont besoin de nouveaux toits. Les ordres de négociants seront remplis et leurs ardoises seront expédiées avec soin, ainsi qu'il leur en coûte rien. S'adresser à
CREEVY & FARWELL,
23nov—90 Rue Natchez, No 39.

INSTITUTION de Mme MESSAYAUX
Rue Bourgogne, entre Douane et Bienville.
CET ancien établissement se recommande par son local vaste et salubre, par le nombre et le choix de son personnel, et par un enseignement rationnel et complet, EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS

Les études musicales obtiennent chaque année un succès croissant. Outre le piano et la harpe, les autres branches telles que : solfége harmonie et chant, sont de plus en plus cultivées et répondent aux soins de deux habiles professeurs, dont le nom seul est une garantie : Mlle Calvé, ancienne prima-dona, et M. E. Prevost, chef d'orchestre du Grand Opéra.

Chaque année, au commencement de juin, s'ouvre l'établissement d'été, situé à Pass-Christian, à Pet-t-Bois (5 acres), complètement disposé pour 50 ou 60 pensionnaires. Cette maison offre aux élèves les mêmes études qu'en ville, et tous les agréments que comportent les résidences aux bords du Lac. 23 nov

INSTITUT JACKSON.
ON demande à l'Institut Jackson une dame pouvant professer l'anglais.
Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. 21 nov

MARBURG & FORSTER,
44, Rue Bienville, Encoignure Chartres, VIENNENT de recevoir par les navires Redwood, Moses Taylor et Carrack, du Havre, Ocean Home de Hambourg, J. P. Whitney et Jarvis, de Liverpool :
Drap de montilles, noir et couleur,
Laines et cachemire écossais,
Bukskins nouveautés, satin de laine et drap noir,
Mérinos, cachemire et alpacas noirs et couleurs,
Damas soie et laine, laine et coton-laine,
Galons de soie haute nouveauté, de toutes largeurs,
Rubans velours noir et façonnés, noirs et couleurs,
Rubans gros de Naples, satin, couleurs et Ecossaises,
Rubans satin, noir et façonnés, noirs et couleurs,
Velours pour mantelets, pr chapeaux et soie d'habits, noir et couleur, étroit et large, lisse et ciselé,
Gros du Rhin noir, lustrine noir, gros de Naples couleur,
Gros de Naples damassé et broché, noir et couleur,
Poult de soie, brillantines et écossais,
Marcelline et Florences,
Hat à la Reine et satin de Chine, noirs et couleurs,
Satins pour gilets, royalettes, moirés, appliqués, serge,
Etoffes pour gilets, nouveautés, en velours, peluche et soie,
Peluche et gros de Naples, pour chapeaux,
Crêpe de Lyon, tulle, dentelles, bandes tulle, franges, chaîne et voilettes,
Gants mitts et Jouvin,
Cravates gros de Naples et satin, noires et fantaisie,
Indiennes, mouchoirs rouges, unis et imprimés,
Broderies de toutes sortes, jaconets, mousseline et en glaçons,
Robes pour soirée, en soie et mousseline brodée,
Rideaux brodés en mousseline, gaze et tulle,
Mousseline Jacquard, damassée, à carreaux, brochées et unies,
Mousseline laine, de toute qualité et broderies à dessins nouveaux,
Cotonnades blanches, amanes et façonnés,
Ginghams, damasses et autres, mouchoirs Madras de toutes qualités.
Un grand assortiment de demi bas, bas pour enfans, caleçons, chemises de peau, &c., qu'ils offrent aux prix aux acheteurs de la ville et de la campagne à des prix de détail. 21 nov

AUX DAMES.
VINCENT, Coiffeur,
Au coin des rues Canal et Carondelet,
AFIN de satisfaire au désir souvent exprimé des dames, ouvrira, à partir du 27 novembre, UNE COLLATION de 11 heures du matin, à 2 heures de l'après-midi. La collation se composera des mets les plus délicats, tels que : poulets, dindes, canards, poissons, dindes conservées truffées, jambons de Westphalie, Charlottes russes, gelée, etc., etc. Prix, 30 cents.

Il tiendra également dans la journée et après le théâtre, du café, du chocolat, des crêmes à la glace &c. 22 nov

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 18 novembre 1854.
CONFORMEMENT au 6me article de la charte de cette Compagnie, avis est par la présent donné qu'une élection de treize trust (neuvième), pour servir l'année prochaine, aura lieu au bureau de la Compagnie, rue du Camp, No 68, le LUNDI, 4 décembre prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
H. P. JANVIER, Secrétaire.
20nov—jusq3mars

Bals Parés et Masqués.
Mme GROUX PIERRE,
No 118, RUE CONTI, Entre Bourbon et Dauphine,
A l'honneur d'informer le public qu'elle a ouvert son magasin de travestissements au No 118, rue Conti. Mme Groux a rapporté de Paris un assortiment complet de COSTUMES de toute espèce, des personnes qui viendront visiter son magasin d'étoffes. Elle se recommande au public pour ses commandes, et tient tous les articles de coiffures de bals, rubans, &c. 20nov—6m

Bals Parés et Masqués.
Mme LUSSAN, 160, Rue Royale,
A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir de France un magnifique assortiment de COSTUMES pour bals parés et masqués. Ces costumes se recommandent par leur fraîcheur et leur élégance, ses prix sont modérés.

Mme LUSSAN voudrait louer un ou plusieurs de ses costumes pour les bals. Elle prie de ses dames qui désireraient voir ses costumes de vouloir bien visiter son magasin ; elle se recommande à la confiance de sa clientèle, toujours l'objet de sa part.

Reçu de la même maison par le même arrivage : Galons or et argent—Laine or et argent—Drap or et argent—Glands or et argent—Franges or et argent, etc., &c., qu'elle vendra aux prix du commerce. 20nov—3m

CHARBON ANTHRACITE
A $11 le tonneau.
700 tonneaux charbon anthracite de première qualité, livré en quantité à la convenance des acheteurs, à raison de $11 le tonneau. S'adresser à ROBERT MURPHY, 69, Vieille Levée, coin de St Louis
20 nov—3

Vente à Grand Rabais.
LE soussigné devant positivement vendre une grande partie de son stock pour cause de changement de genre d'affaire, offre jusqu'au 22 courant seulement, des soldes à l'amiable.

Les modistes, les couturières, les marchands colporteurs, les confectionneurs, les merciers, les marchands de rubans, les tailleurs, les cordonniers, les marchands de jouets y trouveront : rubans, galons nouveauté, passementerie, fournitures de toute sorte pour la couture, objets d'utilité et de fantaisie, boutons de tout genre, boucles de pantalons, de gilets, de ceintures et de bretelles, galons à border, lacets à lacets, etc., et semblables, poupées, pompons, pompons et autres jouets.

Indépendamment de la parfumerie, bijouterie, mercerie, quincaillerie etc., etc., laine à broder et à tricoter, couteaux, rasoirs, ciseaux, brosses de toutes sortes, etc., etc.

Le tout à des prix réduits et à des conditions libérales. P. M. CHASSANIOL,
20 nov Au coin de la rue de Chartres et Conti

NEGRES A VENDRE.
LE soussigné offre de vendre de beaux NEGRES du Maryland et de la Virginie, qui sont arrivés aujourd'hui directement de ces Etats.
WALTER L. CAMPBELL, au coin des rues
20nov—1m Esplanade et Moreau, 3e District.

CIGARES DE LA HAVANE—Le soussigné vient d'augmenter son assortiment de cigares de la Havane, de petite lots importés directement et des marques les plus estimées. Il a maintenant disponible un assortiment des espèces suivantes :
Imperiales, Regalias-Londres, Prensados-Oslanes, Regalias, demi Regalias-Londres, Sultanas Millar, Brevos Patentes.
Des marques suivantes :
Cabanas, Globo, Gutieres, Lola Montes, Cabargas, Ritira, Navajas, Pontica, Partagas, Intimidad, Flor del Paseo, Dos Hermanos, Uguez, Consuelo, Flor de Morales, Cazador, et beaucoup d'autres marques de première qualité, le tout garanti véritable.
J M CABALLERO,
20 nov 34, Vieille Levée, entre Douane et Bienville

DIVERS—50 barriques vin rouge bon ordinaire.
25 do vieux vin Margaux et St-Estèphe.
20 barriques Haut Sauterne 1851.
40 quarts Burgundy Port et Porto à la couronne.
24 do Madère supérieur et [illegible], de Marseille.
200 caisses St-Julien et vieux Médoc.
300 do vin des Haut Sotes, Léoville, Margaux, &c.
150 do vin blanc Haut Sauterne, Preignac, &c.
200 paniers champagne des meilleures marques.
50 futailles eaux de vie, Jullien Laboulais, Jones fils, champagne, O V Bernard La Rochelle et St-Georges.
60 caisses absinthe suisse, kirsch, de Pernod et vermouth de Noilly.
150 paniers genièvre d'Angers supérieur.
30 boucauts London Porter en quarts et pintes.
150 caisses fruits assortis à l'eau de vie, nouvelle récolte.
10 do do au jus do do
50 do jus de framboise et groseilles do do
11,000 bouteilles cornichons de Nantes, grandes et demi.
20 caisses bouteilles vides, petits pois, champignons, câpres, truffes, pâtés truffés, &c. &c.
20 caisses huile d'olive de Bordeaux.
200 paniers huile Chancel grandes et demi bouteilles.
275,000 bouteilles fins, noirs et supérieur, de nouvelle importation et à vendre par HENRY VALETON,
20 nov 8, rue St-Louis

Cheval trouvé.
EST chez le soussigné, dimanche dernier, 12 du courant, un CHEVAL gris, ferré des quatre pieds, sans autres marques apparentes. Le propriétaire peut venir le réclamer en payant les frais.
JOSEPH FERNANDEZ,
18 nov—3 Rue Ste-Anne No 84

Fromage de Gruyère.
RECU en magasin par le navire Redwood, du Havre :
40 meules fromage de Gruyère,
30 douz. fromage Neufchatel,
A vendre par DUNTZ & IKEN,
21 nov Enc. Royale et Conti

Ouvriers!!! Ouvriers!!! Ouvriers!!!
ON demande de bons OUVRIERS couvreurs pour toutes sortes de [illegible] à la [illegible] ture de G. F. BLANCARD,
15nov Enc. Royale et Dauphine

PAPIERS PEINTS.
DELCROIX,
106, Rue de Chartres, 106.
CETTE maison, qui s'est acquis une juste réputation pour la beauté et la richesse de ses PAPIERS PEINTS, vient de transporter son entrepôt au No 106, rue de Chartres, [illegible] [illegible] [illegible]
DELCROIX, 106, rue de Chartres.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MONARCHE DE LONDRES,
CONTRE L'INCENDIE & POUR LA VIE
Capital souscrit et surplus, $6,000,000.
Fonds spécial : $150,000, entre les mains des assureurs de New-York pour couvrir les pertes.
Assureurs à New-York.
John L. Aspinwall, George Curtis, Watts Sherman.
Directeurs à New-York.
Silas K Everett, Wm L King, Geo B Morewood, James Harper, Wm H Macy, Joseph Stewart, Robt Haydock, Benj A Mumford, Benj H Whitlock.
WM. ALLING, agent,
18 oct—1an No 27 rue St Charles

MARCHANDISES SECHES
MARCHANDISES SECHES D'HIVER.
W. R. HAGGERTY & FRERE,
Importateurs de Marchandises Sèches
ETRANGERES ET DU PAYS.
No 106, RUE DU CANAL, ET 8, RUE ROYALE.
NOUS annonçons respectueusement à notre clientèle que nous avons maintenant en magasin le plus complet assortiment de Marchandises Sèches d'hiver qui ait jamais été importé à la Nouvelle-Orléans. Désirant écouler, plus tôt que de coutume, nos articles de saison, nous vendrons notre grand assortiment à des prix extrêmement réduits.

Marchandises d'hiver.
Mérinos anglais et français, mousseline de laine, alpaca, bombazine.
CACHEMIRES, Cashima, flanelles anglaises et de Galles. Couvertures 4, 6, 10, 14 et 18 points françaises ; de anglaises, Whitney et Mackinaw ; du blanc, grises, verte et bleue, de Gratier, ainsi qu'un immense stock de MARCHANDISES SECHES de tous genres. 13 nov—

SOIERIES! SOIERIES!
W. R. HAGGERTY & FRERE.
IMPORTATEURS DE SOIERIES—ET ARTICLES DE SOIE.
No 106, RUE DU CANAL, ET 8, RUE ROYALE.
Nous étant décidés à écouler, plus tôt que de coutume, nous offrons maintenant notre fonds complet de soieries et d'articles de soie à des prix beaucoup plus bas. Nous sommes aujourd'hui prêts à exposer :
GROS DE RHIN, 3/4, 7/8, 4/4, 5/4, 6/4 et 8/4;
POULT DE SOIE noir uni, moiré noir;
MOIRE ANTIQUE; noir et couleur;
REPS CADRILLÉS; extra épais, à $1 25 la yarde, dernier genre, pour robes de SORTIE ET DE SOIREE; gros d'Afrique brochés noir et damas; satinés noires à carreaux;
GROS DE SUISSE simple changeant, de toutes couleurs; étoffes décorées à petits carreaux, en soie et en laine; rubans pour enfans;
LEVANTINE SATIN, noire et couleur;
SATIN DE CHINE, " "
SATIN A LA REINE " "
SATIN FERQUE, extra épais.
Ainsi qu'un très grand assortiment de
VELOURS noir et couleur, velour soie, drap;
MANTEAUX, Talmas et pelisses de mérinos;
MANTEAUX cachemire pour enfans;
BRODERIES, DENTELLES, Bonneterie, Gants;
GARNITURES et guimpes,
TOILES d'Irlande, Toiles à draps et à serviettes;
NAPPES, Linge de table, Couvertures de Table;
COUVERTURES de pianos, Rideaux dentelles, &c.
et de mousseline,
DAMAS, coton de soie et ciré;
MARCHANDISES SECHES de plantation, Linseys, Kerseys, Coutils, Lowells, Ginghams, Etoffes à robe, Couvertures de nègres, Courtepointes, &c., &c., &c.
Nous désirons vendre tous ces articles aux plus bas prix.
W. R. HAGGERTY & FRERE,
Importateurs de Marchandises Sèches étrangères et du pays,
106, Rue du CANAL, et 8, Rue ROYALE.
13nov.

NOUVEAUTÉS! — NOUVEAUTÉS!
PAR les derniers arrivages de New-York et d'Europe, nous avons reçu un remarquable assortiment d'articles les plus beaux et les plus nouveaux pour les Dames, Nous sommes persuadés que nos abonnés nous les laisseront rien à désirer sous le rapport du goût et du bon marché. Les articles de notre fonds sont les suivans :
SOIERIES de tous genres et de toutes couleurs.
MANTEAUX, MANTELETS, CHALES CREPON DE CHINE, satinés, noirs.
ROBES brodées, à dispositions,
MERINOS français et anglais,
ALPACAS, &c., &c.
AUSSI :
Des broderies fines, telles que,
COLS en mousseline,
Chemisettes et Manchettes;
Mouchoirs brodés ;
DENTELLES, &c.
Et une variété de bas choisis de Bas anglais et français, le tout à des prix modérés.
P. & E. REILLY,
6 nov Encoignure Canal et Royale

Graines de jardinage.
RECU par le steamer Black Warrior, de New-York, et par le navire Red Wood, du Havre, un assortiment complet de graines de jardinage telles que choux-fleurs 1re qualité;
Carottes longues, demi-longues et courtes;
Radis longs, demi longs et rond roses, &c. &c.
A vendre par E. DOUX,
21nov—3 No 39, rue Conti

Champagne de Mumm.
LE soussigné, agent de l'ancienne maison G. H. MUMM & Co, de Reims, en Champagne, a l'honneur d'annoncer que les marchands de vins de cette ville qu'il est prêt à recevoir et à remplir, aux conditions favorables, des ordres pour des marques de champagne bien connues sous les noms de ORIGINAL, ANCHOR, VERZENAY, CABINET et IMPERIAL de Mumm.

Le champagne de G. H. Mumm & Co., jouit à juste titre, sur tout le continent de l'Europe, en Angleterre et aux Etats-Unis, d'une réputation solide, et le double rapport d'une pureté sans égale et d'une exquise saveur.

Il est aussi l'agent des vins du RHIN et de MOSELLE (comprenant une grande variété) de P. A. MUMM de Frankfort sur Mein. On peut voir des échantillons et apprendre les conditions au No 25 rue de la Commune, au premier.
E. HEATON, seul agent pour la Nlle-Orléans.

En débarquement du navire Carrack venant du Havre : 600 caisses paniers CHAMPAGNE Anchor, Cabinet et Impérial de Mumm.
21 nov—3

Tapis et Tapis de Bruxelles à des prix réduits.
A FIN de réduire notre stock de tapis, de velours et de Bruxelles, nous les vendons en ce moment à des prix considérablement réduits.

Nous engageons les acheteurs à venir examiner nos tapis qui sont d'un nouveau modèle, de bon dessins et qui sont les mêmes que nous avons tenus en magasin depuis les premières manufactures de l'Angleterre.
A. BROUSSEAU & CO,
18nov—6 No 22, rue de Chartres

RELIEURS.
J. M. BURK & B. J. WAGENER
ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils ont transféré leur établissement de Reliure au No 56, Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti.

Ils ont prêts à exécuter toutes sortes de reliures et feront tous leurs efforts pour satisfaire les personnes qui voudront bien leur accorder leur patronage, et quant à l'ouvrage confié.

Le prix du travail qui leur sera confié ne sera dépassé qu'autant que l'ouvrage confié aura.

Ayant tous deux acquis une grande expérience dans ce genre d'ouvrage, ils espèrent que l'appui du public ne leur fera pas défaut. 17nov—1mois

ON désire avoir une dame de trente à quarante ans, sans enfants, pouvant fournir de bonnes références, pour s'occuper du soin d'un ménage.

S'adresser au magasin de chaussures encoignure St Pierre et Bourbon. 15 nov—6

Pickles, Sauces et Confitures anglaises.
RECU en magasin un assortiment complet de Pickles, Sauces et Confitures anglaises, de la marque Crosse & Blackwell, de Londres, à vendre par DUNTZ & IKEN,
18oct encoig. Royale et Conti

Presses! Presses!
PRESSES A COPIER LES LETTRES à levier et à vis, modèles et grandeurs assortis, à vendre à des prix très modérés, par P. DUREL & CO,
15nov 27, rue de Chartres

Plumes d'or! Plumes d'or!
UN grand assortiment de PLUMES D'OR de BROWN, à vendre par P. DUREL & CO,
15nov 27, rue de Chartres

Habillements confectionnés.
RECU par les navires Ashland, Belle Assise et Carrick, du Havre, et par le steamer Indiana, de New-York :
Un assortiment de gilets cachemire haute nouveauté.
do gilets piqué blanc, extra fins;
do Cabans, Burnous Talma avec et sans ornements;
do Etoffes pour pantalons et gilets haute nouveauté, fournitures pour tailleurs, à vendre par GODCHAUX FRERES,
17 nov 107 et 109 rue Vieille Levée

RECU par les navires Carrack et Redwood, du Havre :
Un supplément de chapeaux feutre, gris, castors;
do do de fantaisie;
do do noir de;
do de soie des meilleures fabriques.
A vendre aux plus bas prix chez les soussignés
GODCHAUX FRERES,
17 nov 107 et 109 rue Vieille Levée

RECU par les navires Créole et Moses Taylor, du Havre :
100 douzaines chemises blanches Madapolam prix assortis,
45 do de devants toile do;
30 do de couleur fantaisie do;
300 do cols unis, satin, gros grain, etc. etc.
140 do cravates Jouvin, etc. etc. haute nouveauté, à vendre au magasin d'habillements confectionnés de GODCHAUX FRERES,
17 nov 107 et 109 rue Vieille Levée

Le Dr P. BLANCHARD, Chirurgien Dentiste, a transporté son domicile du No 164 rue Royale au No 166 même rue, maison attenante.

OCCASION pour un Américain d'apprendre le français chez un professeur de cette langue. On trouvera la table, le logement et l'opportunité d'avoir des leçons de français le soir.
Conditions : chambre $15, Nourriture $20.
Leçons à volonté tous les jours $10.
S'adresser au bureau du journal ou rue Bienville.
14 nov—15

FROMAGE de Gruyère—En débarquement du Moses Taylor, du Havre, 7 boucauts fromage de Gruyère, à vendre par A. COURTIN
17 nov 12, Bienville

T. MOREAU,
161, rue Royale, encoignure Toulouse,
A l'HONNEUR d'annoncer aux dames qu'il vient de recevoir une malle de velours de :
[illegible]
Un grand assortiment de soies à broder, à broder, et de gros de Naples.
Un grand choix de cols-cravates, manchettes, &c. [illegible]

CHAMPAGNE A. BOTEMPLIE & FILS—20 paniers de [illegible], à vendre par E. [illegible]
Rue de la Commune, No 1.

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du navire [illegible], venant de Bordeaux :
[illegible]
C. CAVAROC & Co, 144, Royale

Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.
Trains de tous les jours.
UN train pour les passagers et les marchandises partira du Dépôt, au coin des rues Calliope et Bolis, pour Osyka (à la distance de 88 milles) tous les jours (excepté le dimanche) à 8 heures du matin et par Osyka pour la Nouvelle-Orléans, tous les jours (excepté le dimanche) à 6 heures et demie du matin.

Afin que le fret soit expédié, il faut qu'il soit bien marqué et livré, la veille, au dépôt.
WARREN A. GRICE, Surintendant des trains de transport.
23nov

Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.
Allant jusqu'au passage du Bayou Lafourche, distance de 52 milles—Pour les passagers et le fret.

LES trains destinés aux passagers partent du passage du bayou Lafourche, et y retournent tous les jours, comme suit :
Départ d'Alger à 8 heures du matin.
Départ du bayou Lafourche à 1 heure de l'après-midi.

Un ferry, pour le transport des passagers et du fret du dépôt à la ville et de la ville au dépôt, part actuellement du pied de la rue Ste Anne. Le bateau partira du wharf, avec les passagers, pour le train du matin, à 7 heures et demie précises du matin et pour le train de jour, à 7 heures et demie précises du matin et à [illegible]. Le fret pour Lafourche et les stations sur la route, sera reçu en débarcadère du ferry, jusqu'à 4 heures de l'après-midi et partira le lendemain. Les lettres et les paquets seront reçus jusqu'au départ du bateau, pour le train du matin.
A B SEGER, Vice-Président
21 nov—

AVIS.
ECOLES PUBLIQUES DU DEUXIEME DISTRICT.
LA Direction des Ecoles Publiques du Deuxième District prévient, le 28 novembre prochain, à l'élection d'une sous-maîtresse pour l'Ecole Supérieure des Demoiselles (département anglais). Les postulantes sont invitées à se présenter au bureau du secrétaire, au coin de la place Jackson, afin de subir un examen. Le Conseil s'assemblera lundi 20 novembre, à 5 heures de l'après midi et sera lieu tous les jours, à 6 heures du matin, jusqu'au mardi 25 novembre.
E. STAES, Secrétaire
20 oct—jus28nov

Ecoles Publiques—6ème District.
AVIS est donné que la réouverture de l'Ecole du soir, rue St-Philippe, entre les rues Bourbon et Royale, aura lieu le lundi, 7 novembre 1854, à six heures.

Cette Ecole sera ouverte chaque soir, de six heures à huit, excepté le samedi et le dimanche.
MARTIN BLACHE, Surintendant
30 oct—

JOS. CASSERGUE,
MARCHAND TAILLEUR,
Rue St-Charles, No 77,
A L'HONNEUR d'annoncer à ses clients et au public en général, qu'il vient de recevoir de France, par le navire Charrock, du Havre, et par l'Empire City, de New-York, un assortiment complet de Costume nouveautés, pour pantalons, Barège mode et couleur, pour habits et redingotes, étoffes et dernières, pour gilets, Vêtements mode et dernières, pour gilets. Chemises, cols, cravates. Il se charge de confectionner tous habillements d'homme dans le dernier goût. 14nov

Salle de l'Armory—RUE DU CAMP.
CETTE salle, bien-connue, a été ornée avec goût dernièrement et sa position centrale la rend la meilleure salle de la ville pour les artistes et ceux qui voudront donner des concerts &c. à la Nlle Orléans. L'expérience a prouvé que c'est la salle la plus avantageusement construite pour l'harmonie, non seulement à la Nouvelle Orléans, mais encore au Sud. Une vaste et belle chambre pour la toilette des dames est attenante à la salle qu'on louera, à des conditions très avantageuses, par jour, par semaine ou par mois. S'adresser à
9 nov—1m R M MONTGOMERY & Co.

NOUVEAU MAGASIN DE CHAPELLERIE,
No 106, RUE ROYALE.
Entre les rues Conti et Saint Louis.
LES soussignés ont l'honneur de prévenir le public qu'ils viennent de former une société sous la raison de GRENIER & FILLE, et d'ouvrir un magasin de chapellerie. Un assortiment de différentes qualités, pour hommes, enfans et garçons. Par cette raison et en outre des soins qu'ils emploient pour plaire à leurs clients, ils espèrent que le public voudra bien leur accorder une part de son patronage. Toute commande particulière sera bien avec prompti-tude, au goût des pratiques, et à la mesure exacte pour les personnes qui le désireront.
GRENIER & FILLE.
30 oct—1m

DESAINVILLE & Co,
No 6, Rue de Chartres
AUX DAMES.
RECEMMENT reçu un envoi de mises écossaises à 50 cts la yarde, un lot de mouchoirs à 20 cts, des tissus de drap, ainsi qu'un assortiment complet de marchandises sèches de tous genres.
Les dames sont priées de vouloir bien venir examiner par elles-mêmes la qualité des articles et la modicité de leurs prix. 13nov

Demande de bonnes ouvrières en modes.
CHEZ Mme CAUCHE, 123, rue Royale, de bonnes ouvrières en modes trouveront un emploi permanent. 22 nov—6

Chien perdu.
ECHAPPE de l'encoignure Condé et Esplanade, un CHIEN à lapin, noir, marqué de feu, ayant une chaîne au cou. Récompense libérale sera donnée à la personne qui le ramènera chez ART. GIRAUD,
22 nov 44 Vieille Levée

Trouvée.
Une belle vache brune, de Kentucky, ayant sur le dos et sur le ventre des taches blanches, les cornes est sur la tête. Elle se trouve chez le soussigné et sera livrée au propriétaire en payant les frais. Rue de Hope et Bagatelle. J. SEGANCE.
22 nov—3

HUILE PLAGNIOL—300 paniers huile Plagniol, en débarquement, à vendre par C CAVAROC & Co,
22 nov—3 141 rue Royale

VINS—150 caisses de 12 bouteilles vin rouge bonnes choses à l'amiable, Lafitte, Latour, Rose Mouton et St Brieu.
300 caisses vin rouge St. Estèphe Eyquem—En débarquement du navire Isabella C. Jones, de Bordeaux, à vendre par V A B MAGNAN,
22nov 85 & 87, St. Louis

PHARMACIE A VENDRE.
A VENDRE—UNE PHARMACIE située dans un des meilleurs quartiers de la Nlle-Orléans. C'est pour un homme industrieux, une occasion avantageuse de faire fortune.
Pour les conditions, s'adresser à la pharmacie au No 95, à la Poste. 2nov—15f et 3ps 12f

Changement de domicile.
D. C. ABARRETTO, cigarier,
Rue des Ursulines, No 20,
A transporté son magasin rue de la Vieille-Levée, entre les Ursulines et Hôpital.
3 nov—15f

MAISON A. PAYA & Cie.
No 56, RUE DE CHARTRES.
ABONNEMENT
Aux journaux de Paris, au Courrier des Etats-Unis, au Républicain, à la Revue de l'Ouest, au Meschacébé, etc.
CONDITIONS D'ABONNEMENT.
(Payable au Comptant, et non prorata.)

Courrier des E. U. édition quotidienne,	1 an		$10
do do hebdomad.	1 an		6
Semaine littéraire, seule,	1 an		7
do do avec le Courrier quot.	1 an		13
do do avec le Courrier heb.	1 an		10
Illustration de Paris,	1 an		1
do do	1 an		1

Nota—Une réduction de 1 dollar est faite aux abonnés du Courrier des Etats-Unis.

Républicain,	1 an,	$10
do	6 mois,	5
do	3 mois,	2 50
Revue de l'Ouest	1 an,	$3
do	6 mois,	1 50

3nov—1an

A louer.
Un appartement de deux chambres, cabinet, cuisine, chambre à domestique, situé au premier, au coin des rues Remparts et St Louis, au-dessus de la pharmacie. 7 nov—1m

EXCELLENTE OCCASION.
A céder pour cause de changement de genre d'affaires.
UNE pension alimentaire et privée très confortablement meublée et achalandée, située dans le meilleur quartier du 1er district, au centre des affaires et des plaisirs de la saison.

La maison comprend, sans compter ses vastes salons et caffés à manger, 10 chambres, plus un rez-de-chaussée pouvant se diviser en deux appartements et très convenable pour un office de négociant courtier &c.

C'est une excellente occasion pour celui qui commencerait ce genre d'affaires à l'entrée de cette saison.

S'adresser au bureau de ce journal aux initiales L. P. D. 11 nov

EN magasin et à vendre par le soussigné—
40 barriques vin rouge bon ordinaire.
20 do do vieux.
45 barils vin blanc vieux.
400 caisses vin rouge vieux.
[illegible]
[illegible]

Soieries. Soieries.
LE soussigné vient de recevoir par le steamer Calhoun, un joli assortiment de soieries fantaisie, dans les prix de [illegible] à [illegible] la yarde.
P A HEBRARD,
6 nov No 116 rue du Canal, près Royale, dans les bâtisses Touro

Un Hôpital à louer.
UN médecin Sanitaire ayant affaire en louant l'Hôpital Franklin, situé encoignure Josephine et Champs-Elysées, 2me district.
Cet établissement sera fourni de tous les objets nécessaires à son exploitation, tels que meubles, linges, ustensiles, etc. etc.
S'adresser à ALEXIS & LEVIS,
21 oct—1m Enc. Royale et Bienville

J. D. HENRIQUES.
TAILLEUR DE MODE,
ET
LINGERIE POUR HOMMES,
Malles, Valises, Sacs de voyage, &c.
No. 14, rue St. Charles.
Trois portes au-dessous de l'Hôtel Verandah.
NLLE-ORLEANS. 30 sept—3m

LA MAISON J. F. LELIEVRE,
LIBRAIRE,
RUE ROYALE, No 210,
OFFRE à vendre en gros et en détail à un petit [illegible] [illegible] ALMANACH pour 1855, calculé spécialement pour la Louisiane.
12 oct—1m 1er déc

LA MAISON J. F. LELIEVRE,
LIBRAIRE
Rue Royale, No 230,
ANNONCE [illegible] qu'elle vient de recevoir de France [illegible] [illegible]

FOIE—[illegible]

LA FRANCE ELEGANTE,
JOURNAL DES MODES.
LA FRANCE ELEGANTE éditée par mesdames la comtesse Dash et Louise d'Orval, paraît deux fois par mois.

Ce journal publie,—en sus de ses 24 numéros rédigés par les sommités littéraires,—18 à 20 gravures de modes coloriées par les premiers artistes ; 3000 dessins et patrons de broderie, lingerie, tapisserie, crochet,—en un mot,—de travaux de dames dans tous les genres ;—et plus de 60 morceaux de musique inédits pour chant et piano.

Prix à la Nlle Orléans........$6 par an
On s'abonne chez A. PAYA & Co,
Agents pour la Louisiane,
20 nov 56, rue de Chartres

L. & J. TINCHANT, FABRICANTS DE CIGARES ET IMPORTATEURS, Nouvelle-Levée, No 13,—ont transporté leur magasin au No 9 même rue, entre Commune et Gravier.

Le vaste local qu'ils occupent présentement leur permettant d'employer un très grand nombre d'ouvriers, ils répondront avec promptitude à toutes les commandes qui leur seront adressées. Les grocers, les hôteliers et en général tous les marchands de cigares, trouveront leur intérêt à venir voir et examiner leur stock.

Les prix sont excessivement modérés.

De plus, une réduction est faite à ceux qui achètent en gros.

Ils appellent l'attention de ces derniers sur un lot de 600,000 regalia parfaitement imités et qu'ils vendront à des prix éloquents par leur modicité.
24 nov—15—8f et 1 pe

MAGNIFIQUE assortiment de manteaux, mantelets, &c. &c. de la plus haute nouveauté, reçu par le navire Redwood, du Havre, au seul comptant se partie de
Manteaux velours noir et couleur, riches.
do drap do do do.
do satin la reine do do.
Mantelets soie fantaisie et noirs, coupes les plus nouvelles.
Pointes dentelle noires et blanches.
Gants Jouvin, véritables, pour dames, enfants et hommes.

AUSSI—Par steamship Black Warrior, une nouvelle facture de soie fantaisie, à carreaux et à raies, à soixante-cinq cents la yarde.

Tous nos prix ayant été réduits, nous appelons l'attention des acheteurs avant qu'ils n'achètent ailleurs.
P. A. HEBRARD,
21 nov No 116 rue du Canal, près Royale, Bâtisses Touro

J. GAUDIN.
Facteur de pianos rue Bienville 104.
Vient de recevoir un assortiment de pianos d'ERARD et de PLEYEL, pianos Pleolo, obliques et droit, qu'il offre à vendre à des prix réduits. Il prie les personnes qui l'ont honoré de leur confiance, de venir les visiter avant d'acheter ailleurs, car il espère les satisfaire. Désormais il aura constamment en magasin des pianos des fabriques ci-dessus. Il fait toujours comme par le passé, accords et réparations de pianos. 22 nov—3m

ALFRED LE BLANC. FELIX DE ARMAS.
Bois, Charbon, Sable et Briques.
A. LE BLANC & F. DE ARMAS ont établi au No 334, Nouveau Canal, du côté du chemin macadamisé, un dépôt de BOIS, CHARBON, SABLE et BRIQUES.

Ils espèrent que le patronage de leurs amis et du public ne leur fera pas défaut.

On reçoit des ordres aux Nouveau Canal, No 334, et rue Royale, No 178. 22 nov—1 m

MARCHANDISES NOUVELLES.
LE soussigné vient de déballer un nouvel envoi de marchandises reçu par le navire Créole, et comprenant :
Articles pour Dames.
Lingerie de toute sorte, cols et manches en jaconet, mousseline, tulle, dentelle et application; bonnets et jupons brodés, &c. &c.
Fichus en martre et hermine,
Manchons en martre, cygne et hermine,
Tours de gorge et colliers en cygne et en hermine,
Manches, gilets et plastrons en cachemire,
Fichus et écharpes en grenadine et soie écossaise,
Bas de coton, soie et fil d'Ecosse,
Gants Jouvin,
Broches, boucles de ceinture et de bracelets, livres de messe, &c. &c.
Articles pour Hommes.
Chemises en toile, à petits plis cousus, de $40 à $60 la douzaine.
Chemises demie toile à $18 la douzaine,
Chemises toile, imprimées,
Chemises coton, blanches et en couleur, de $12 à $25
Devants de chemises en toile,
Cols en soie, fantaisie,
Cols anglais, tailloise et satin,
Cols anglais, satin et cuir,
Cols anglais, fantaisie,
Cols en laine en barège blanche et brodée,
Cols anglais en foulard et en soie,
Cravates en cachemire en moire, gros grain, taffetas et satin
Gants Jouvin en chevreau et en castor,
Coutellerie de toute sorte, parapluie Monte-Christo, capotes Fiobert, &c. &c.
ADOLPHE BLACHE,
21 nov 69, rue Royale.

NOUVEAU MAGASIN.
50 RUE ROYALE. 50.
EXCELLENTE OCCASION !
LE soussigné, venant d'arriver de New-York avec un grand assortiment de choix de MARCHANDISES SECHES, engage respectueusement ses amis et le public à visiter son magasin, où se composent principalement de :
Cols brodés, de 30 cts à $3. 00.
Manches brodées, de 50 cts à $. 50.
Jaconets brodés de 50 à $. 50.
Mouchoirs brodés, de $1. 30 à $18.
Cartaletins jaconet brodé à $1. 50.
Robes de soie avec volans.
Châles en crêpe de Chine.
Soieries à carreaux et à raies.
Mousseline de laine.
Alpacas, &c.
—AUSSI—
Un des fonds de bonneterie les mieux assortis de cette ville.
Il est impossible d'énumérer tous les articles que le soussigné a en magasin, les dames seront plus à même d'en juger, en s'adressant à
C. G. DUREL,
28nov—sh Rue Royale, No 50.

AVIS.
LE public est prié de ne pas négocier un billet pour la somme de $500, tiré à mon ordre, endossé par moi, et daté daté de 29 mai 1854, à six mois. Ce billet m'a été volé et j'en ai arrêté le paiement.
OMER FORTIER.
17nov—jusq 30dc.

68, Rue Royale, Enseigne Bienville.
Changement de domicile.
JULES BOISSE
AYANT transporté son établissement de la rue de Chartres, entre St-Pierre et Jefferson, à l'encoignure Bienville et Royale, saisit cette occasion pour remercier sa clientèle, et le public du patronage qu'il a toujours eu pour lui, espère, dont il reçoit bon accueil que celle de mériter la continuation, qu'il sollicite respectueusement.

Son nouveau magasin sera toujours des mieux assorti; il vient de recevoir par les navires Mulhouse, Ashland, Carrick, un assortiment complet de parfumeries des meilleures marques de Paris, tel que Lubin, Piesse, Guerlain, Moapelas, etc., ainsi qu'une grande quantité de peignes, brosses, cravates, cols, gants Jouvin, éventails, chapeaux de paille, ornements, plates, &c. &c. Le modicité de ses prix ne peut rien à désirer.

Il continuera la fabrication des perruques, toupets, bandeaux, frisettes, nattes, &c. et donnera une attention spéciale à la coiffure de dames.

Son salon pour la coupe des cheveux et la coiffure des enfants est le plus élégant de la ville et les personnes qui le fréquenteront y recevront les soins les plus attentifs.
JULES BOISSE.

Assurance à bas prix, mais importante.
LES livres, les papiers et les billets de banque ne sont nullement couverts par une police d'assurance, cependant la valeur en est plus grande, pour un négociant, ou tout autre homme, que le marchandises. La seule protection des livres, &c contre le feu est un bon COFFRE-FORT. Le coffre-fort sans pareil cru provenant de Hob, est, sans le rapport, ce qu'il y a de mieux aux Etats-Unis. Les certificats qui ont été donnés à ce sujet ne laisseront aucun doute dans l'esprit des personnes impartiales qui voudront prendre la peine de les parcourir.—Le soussigné a vendu à diverses reprises des coffres-forts à des négociants qui, ne s'en étant servis à l'ancien système ou en ont évité la dépense de les remplacer. Le soussigné, pour vendre, se rendre sur commande, dans ce cas depuis plus de vingt à deux ou trois cent coffres-forts. Le soussigné prévient également vendre à ceux qui n'ont pas reçu les leçons de son expérience. Il invite donc les personnes qui ont besoin d'un coffre-fort à visiter son magasin. Il est le seul agent à la Nlle Orléans des fabricants et le seul détenteur des coffres-forts à l'épreuve du feu, marqué "Wilder's Patent" et qui sont les véritables, quoiqu'en soit la fabrication.
ISAAC BRIDGE,
11 nov rue des Magasins No 2

LA société existant sous la raison Fernandez & Cardona, a été dissoute de consentement mutuel. Les affaires de l'ancienne maison seront continuées sous la raison de J. M. FERNANDEZ & Co. Nlle-Orléans, 1er nov. 1854. 6nov—1m

Hotel Verandah Conti.
MME GEORGE a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'elle vient de faire remettre à neuf et d'arranger, pour le plus grande commodité des personnes qui l'honoreront de leur confiance, l'Hôtel Verandah Conti, rue Conti, 98, entre Chartres et Levée.

Outre le grand nombre de chambres et de cabinets qui permet de recevoir 120 à 125 pensionnaires, on trouvera dans cet hôtel de vastes et confortables appartements pour familles.

Le membre dont cet établissement est tenu sous tous les rapports, les soins donnés aux voyageurs, dont la table est toujours fournie, ainsi que les mets préparés à leur préparation, font espérer à Mme George qu'elle aura, comme par le passé, la bienveillance patronage des citoyens de la Nouvelle-Orléans et de membres les habitants en général.

Mme George profite de cette occasion pour annoncer que ses dîners seront sont de 5 à 9 heures, et le dîner de 3 à 4 heures.

Les chambres, y compris la pension, sont aux prix suivants : $1 par jour;—$1 25, $1 50 et $2 par jour, suivant leur importance. 3nov—6 m

Hotel d'Orleans.
M. L. DUTOUR a l'honneur de prévenir le public et ses connaissances, qu'ayant été forcé l'année dernière de refuser plusieurs familles, il vient de prendre cette année des mesures pour que ce désagrément ne se renouvelle pas. Dans ce but M. Dutour a pris à bail une VASTE MAISON, fixée à la rue Toulouse, et communiquant avec l'entrée principale de l'hôtel de la rue de Chartres, où il y aura désormais de BEAUX ET SPACIEUX APPARTEMENTS à offrir aux voyageurs. M. Dutour espère, par son esprit d'entreprise, continuer d'obtenir le patronage des personnes qui désirent le confort intérieur et une bonne table. Il profite de cette occasion pour informer les habitants de la ville que les heures de repas sont fixées de la manière suivante :
Déjeuner—de 8 à 9 du matin.
1er Diner à 3 heures—second DINER à 4 1/2 heures P. M. 31 oct—3m

A vendre.
UN Café et Grocerie contigus, situés dans un quartier populeux, bien achalandé—facilité pour le paiement. S'adresser à M. E. Déchamps, 31, rue St-Louis. 31 nov

Au prix coûtant.
QUINCAILLERIE A VENDRE.
LE soussigné désirant se retirer des affaires offre en vente son magasin de quincaillerie situé rue Ste Ursule, au coin du [illegible], la propriété et le fonds complet de quincaillerie, et le fonds complet de marchandises pour les plantations. Les marchandises seront vendues au prix coûtant pour les conditions.
Prix de location 71/2 pieds sur 5 pieds 2 pouces
J. R. LANDIER.

L. PERROT & Co,
RUE ROYALE, 232,
A l'angle de la rue Ste-Anne.
INDIENNES, Mousselines laine, Mérinos, Alpacas, Ecossais, Barèges, [illegible], Bonneterie, Couvertures, [illegible], Flanelles, Ombrelles, Parapluies, Soieries, Rubans, Velours, Broderies, Mercerie, Parfumerie, Gants, Chapeaux, Fleurs, Dentelles, [illegible] [illegible] et un très bel assortiment de Chemises de Paris, &c. &c. 18nov—1m

DIVERS—100 caisses fruits en jus, de la marque Chapeau.
160 caisses fruits à l'eau de vie.
100 do cerises à l'eau de vie.
100 do vin rouge de Cusenac.
60 do do St. Julien.
275 do vin rouge supérieur qualité.
65 paniers huile d'olive.
50 do champagne de Mumm.
20 do do en demi bouteilles.
45 do de Veneus & Co.
220 douzaines de 2 gallons.
En magasin et à vendre par
VDO. DE FUENTES & Co,
20 nov—3t 22 Vieille Levée

MODES & NOUVEAUTÉS
Mme POYARD,
A RRIVANT de Paris, a l'honneur de prévenir les Dames qu'elle vient de recevoir par les navires Carrack, Créole et autres,

Un très bel assortiment de Chapeaux, Capotes et Bonnets pour dames et enfants.

Lingerie riche, Mouchoirs brodés, Dentelles de toutes qualités, telles que : Points d'Angleterre, d'Alençon, Application, Bruxelles, Valenciennes, Malines, Chantilly, Guipure et Fleurs, Plumes, Rubans, Flores en perles, Bandes et Dentelle, Eventails, Peignes écaille, Articles de Paris, Manteaux, Mantilles, Sorties de bal, Robes et Souliers de bal, Echarpes de mariée, Trousseaux, Layettes, Ombrelles impératrice de riche, grand assortiment d'objets de deuil, Parfumerie fine pour dames, &c. &c.

Mme POYARD ose espérer qu'ayant porté tous ses soins au joli choix de ses marchandises, les dames voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage.

L'ouverture de son magasin aura lieu samedi 25 courant.
A. POYARD, rue de Chartres, 157,
22nov—sh Encoignure Toulouse.

MODES—LINGERIE

Mlle C. GUERIN a l'honneur de prévenir les Dames qu'elle a reçu le reste de son assortiment de nouveautés. Le soin tout particulier qu'elle apporte au choix de ses marchandises et de son désir de mériter le bienveillant patronage de sa clientèle. Elle espère qu'il lui sera continué.
141, rue Royale 16nov—1m

Mme COLIN,
Rue Royale, encoignure St-Philippe.

Mme COLIN qui a toujours le goût et les désirs des dames de la Nouvelle-Orléans par la distinction et le bon choix de ses fournitures, telles que chapeaux, mantelets, lingerie, rubans, etc., a l'honneur de prévenir qu'elle vient de recevoir de France un magnifique assortiment de marchandises nouvelles, et qu'elle a composé son atelier d'ouvrières choisies parmi les plus habiles de Paris.
17 nov

MODES ET NOUVEAUTES.
Madame ALBERT
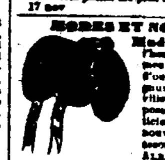
a l'honneur d'informer les dames qu'elle vient de recevoir de cette ville qu'elle vient d'ouvrir des salons (à l'encoignure des rues Royale et Bienville, au premier) un choix complet de modes, lingerie et nouveautés en général. Cet assortiment est (fait par madame Albert) qui arrive de Paris, est tout à fait nouveau et choisi par elle-même avec le plus grand soin.

La vente de ces marchandises aura lieu samedi prochain, 18 courant. 16nov—15

Demande d'ouvrières.
MADAME P. ALBERT, encoignure Royale et Bienville, demande des ouvrières.
16nov—

Mme BUISSARD,
Coin des rues Remparts et Canal.
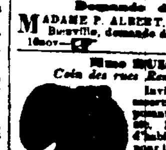
Invite les dames à visiter son assortiment de modes, se composant de chapeaux, mantilles, etc. Mme Buissard a engagé d'habiles couturières françaises pour la confection des robes. Les dames qui lui accorderont leur patronage n'auront qu'à se louer de ses confections et de ses prix modérés. 14 nov—1m

Mme ROBERT,
No 158, rue Royale, encoignure Toulouse,

A l'honneur de prévenir les Dames qu'elle a reçu de France un assortiment de Chapeaux et Capotes de soie en tout genre et des meilleures maisons de Paris, chapeaux de paille, de velours, etc., ainsi que tous genres de Mantelets, mantilles, manchettes, bagerie, éventails, fleurs, coiffures de Louis, dentelle noire et blanche, robes en tous genres, parures de mariées. 14 nov—

No 94, RUE DE CHARTRES.
LA MAISON F. FRYER
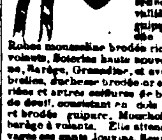
vient de déballer un bel assortiment de marchandises tels que : Chapeaux et Capotes de la plus haute nouveauté; Cols riches mousseline brodée, guipure et valenciennes, Cols de mousseline brodée riches et simples, à volants, Soieries haute nouveauté en toutes largeurs, Mousseline de laine, barège, [illegible] brillantes, Robes mousseline brodée, et brodée guipure, Mouchoirs, Eventails et lingerie brodée. Elle attend par les prochains navires de grands envois de Gants Jouvins, fleurs et sorties de bal.
16nov—

Ouverture de Modes et Nouveautés.
OLYMPE,
No 36, rue de Chartres, encoignure Douane,

A l'honneur de prévenir les Dames qu'elle vient de recevoir par les navires Sheridan et Carrack, un assortiment de marchandises des meilleures maisons de Paris, se composant de Capotes en soie, tulle et velours, Chapeaux, robes garnis de flanelles et volants, robes gros de Naples, satin, velours, robes de Brussels brodées, etc. et franges, Talmas, mantelets, écharpes de dentelle, Broderies de Bruxelles et de Valenciennes, éventails, gants, coiffures de bal, etc., et fera l'ouverture JEUDI PROCHAIN.

Olympe ayant ses trois associés dans le choix de toutes ses marchandises, les dames qui voudront bien lui accorder leur bienveillance patronage, [illegible]
OLYMPE,
11 nov No 36, rue Chartres, enc. Douane

LE 15 COURANT,
Ouverture du nouveau magasin de Mme E. FOURNIER,
Encoignure Canal et Baronne.
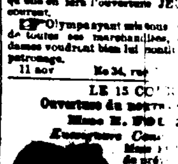
Mme FOURNIER a l'honneur de prévenir les Dames qu'elle a ouvert un magasin de modes au coin de la rue Baronne, à l'encoignure Canal et Baronne.

Elle vient de recevoir de France, par les derniers arrivages, un assortiment des nouveautés de la saison de Paris, se composant de :
Chapeaux et Capotes pour dames et enfans, robes de soie à volants et à jupons, haute nouveauté, robes de barège à volants, de bal, manteaux, mantelets, talmas, confections et coiffures nouvelles, ruches, franges, fleurs, boutons de garnitures pour robes, mouchoirs brodés, garnitures de soie blanches et brodées, rubans, éventails, gants, ombrelles, etc. etc.

Mme Fournier assure, en offrant des marchandises aux dames qui voudront bien l'honorer de leur clientèle, le plus grand soin dans le travail et une exactitude rigoureuse. 9 nov—sh

AVIS.
Déballage d'articles de Mode et Nouveautés.
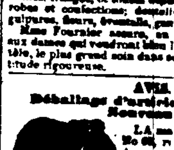
LA maison A. MANSUY No 60, rue de Chartres, vient de recevoir par les navires Mulhouse et Carrack, du Havre, un joli choix de marchandises d'automne, consistant principalement en Chapeaux, Capotes, Bonnets, Manteaux et Talmas pour Dames, Rubans, Soieries et Lingerie, ainsi qu'un assortiment complet de Gants Jouvin pour Dames.

L'ouverture de ces marchandises aura lieu mardi prochain, 14 novembre 1854.

La maison attend sous peu, par le navire Ferrière, le complément de ses marchandises. 6nov

AVIS.
UNE jeune dame ou demoiselle parlant anglais et français, ayant déjà travaillé dans un magasin et entendant bien la vente des articles de mode, trouverait un emploi permanent en s'adressant chez Mlle A Mansuy, rue de Chartres No 60.

Inutile de se présenter sans bonnes recommandations. 8nov

123, rue Royale.
MADAME CAUCHE
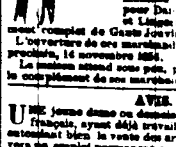
A l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir par le navire Mulhouse, du Havre, un assortiment de marchandises d'automne et d'hiver, telles que chapeaux et capotes pour dames, soieries, rubans, manteaux et mantelets, lingerie, &c.
Mme CAUCHE,
7 nov 123, rue Royale

Mme DURAND,
RUE ROYALE, No 167,
ENTRE TOULOUSE ET St PIERRE
A l'honneur d'informer les Dames de la ville et de la campagne qu'elle a reçu par les navires Sumner, Belle Assise, Globe et Sea Queen, un assortiment complet de Variétés et de Modes et Nouveautés, provenant des meilleures maisons de Paris; Chapeaux, capotes de soie et de velours, Manteaux et Talmas, nouveaux genres, Voiles dentelle, Broderies, Coiffures, Pelisses, Rubans, Fleurs, nouveaux genres, fournitures pour modes. Mme Durand, par le bon goût de son assortiment et la modicité de ses prix, espère mériter le patronage qu'elle sollicite. 24 nov

B. DURAND,
Encoignure Royale et St-Pierre,
VIENT de recevoir par les navires Sea Queen, Belle Assise et Globe, du Havre, les articles suivants, qu'il offre en vente en gros et en détail, à des prix modérés :
Un grand assortiment d'objets de cuisine telles que casseroles en cuivre et fer battu.
Lampes modérateurs et carcels et lampes.
Services en porcelaine pour thé, dessert, etc.
Soupières, beurriers et sucriers, etc. en porcelaine.
Cylindres pour pendules.
Verreries en tout genre et en cristal.
Chandeliers en cuivre et fer en plaqué.
Porcelaine, telles que vases, pots, cuvettes, etc.
Couverts pour table et cuisine, etc.
Chandeliers, bougeoirs, etc.
Coutellerie plaquée en argent et en argent d'Allemagne.
Casseroles, etc.
1,000 gallons d'huile de Colza
Des [illegible] à eau de Seltz, [illegible] et grand modèle
Poteries de Marseille. 24 nov

P. M. MALLARD,
67, rue Royale et 80, rue Bienville.
IMPORTE constamment de France, d'Angleterre et d'Allemagne des articles [illegible] [illegible] [illegible]

Aile d'Oiseau de Paradis.
A TTERRIR [illegible] par le navire Calcutta, venant de [illegible], d'Oiseaux de Paradis, [illegible]
A vendre par JUAN Y. DE EGANA,
47 rue Bienville

[illegible] à vendre par VDO. DE FUENTES & Co,
Vieille Levée No 22